

Première séance, mardi 13 octobre 2020

Présidence de Kirthana Wickramasingam (PS/SP, GR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Communications		
2020-GC-138	Divers	Validation du mandat de Bernhard Altermatt, en remplacement de Marc-Antoine Gamba		
	Motion d'ordre	Modification de l'ordre du jour	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Christian Ducotterd
2020-DEE-14	Décret	Plan de relance de l'économie fribourgeoise	Entrée en matière Première lecture Deuxième lecture Vote final	<i>Rapporteur-e</i> Claude Brodard <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2020-GC-147	Election judiciaire	Président-e de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail	Scrutin uninominal	
2020-GC-148	Election judiciaire	Assesseur-e (représentant les travailleurs) à la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail	Scrutin uninominal	
2020-GC-149	Election judiciaire	Assesseur-e (ingénieur-e civil-e) à la Commission d'expropriation	Scrutin uninominal	

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 104 députés; absents: 6.

Sont absents avec justifications: MM. Jean-Daniel Schumacher, Benoît Rey, Philippe Demierre, Olivier Flechtner, Eric Collomb et Bernard Bapst.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Communications

La Présidente. Vous en avez été informés hier, en raison de l'évaluation de la situation sanitaire défavorable, nous avons dû adapter le plan de protection, d'entente avec Forum Fribourg. Le port du masque est donc obligatoire lors de vos déplacements dans la salle. Vous pouvez l'enlever lorsque vous êtes assis, les distances étant respectées. Je vous rappelle également les éléments importants qui aideront à lutter contre cette crise: vous faire tester rapidement en cas de symptômes, installer l'application Swiss Covid si ce n'est pas déjà fait, ainsi qu'appliquer strictement les règles d'hygiène et garder la distance.

Enfin, je vous informe que le/la député(e) doit rappeler ses liens d'intérêts lorsqu'il/elle s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour vous qui intervenez de décliner systématiquement tous les liens d'intérêts, mais uniquement de rappeler l'intérêt qui vous lie à l'objet en délibération et sur lequel vous vous exprimez. Les liens d'intérêts suivants doivent être signalés: les activités professionnelles, les fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseil dans des personnes morales de droit privé ou de droit public, les fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, d'un canton ou d'une commune, ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale, les fonctions politiques exercées, les fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Divers 2020-GC-138

Validation du mandat de Bernhard Altermatt, en remplacement de Marc-Antoine Gamba

La Présidente. Le Bureau du Grand Conseil a constaté, sur la base du dossier y relatif, que le remplacement du député a été fait conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques par le préfet du district de la Sarine. Le Bureau a également constaté que M. Bernhard Altermatt remplit les conditions d'éligibilité fixées par l'article 48 de la loi sur l'exercice des droits politiques et n'est pas touché par l'article 49 de la même loi, fixant les incompatibilités entre le statut professionnel et la fonction de député au Grand Conseil. Par conséquent, le Bureau propose au Grand Conseil de valider ce mandat de député. La discussion est ouverte sur la validation du mandat de député de M. Bernhard Altermatt. Je constate que la parole n'est pas demandée et, que par voie de conséquence, vous validez tacitement ce mandat de député. Nous allons donc passer immédiatement à l'assermentation de M. Bernhard Altermatt et j'invite l'assemblée à se lever.

Monsieur, Madame la Secrétaire générale va maintenant lire la formule du serment, puis, à l'appel de votre nom, vous levez la main droite et dites: "Je le jure".

> La validation de ce mandat est acceptée tacitement.

> Le député est assermenté selon la formule habituelle.

La Présidente. Monsieur, vous venez d'être assermenté pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui est désormais la vôtre.

Motion d'ordre

Modification de l'ordre du jour

Auteur-s: **Ducotterd Christian** (PDC/CVP, SC)

Prise en considération

La Présidente. Dans le but d'avoir une discussion cohérente et de pouvoir inclure les décisions concernant les mandats 2020-GC-67 et 2020-GC-77, nous proposons de modifier l'ordre du jour de la séance du Grand Conseil du mardi 13 octobre 2020, en traitant le chiffre 4, décret 2020-DEE- 14, Plan de relance de l'économie fribourgeoise, après avoir discuté les deux mandats précités prévus aux chiffres 6 et 7.

Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC). Par simple logique, les deux mandats qu'on va traiter et qui sont mis à l'ordre du jour ont un impact suivant la décision concernant le plan de relance. Donc, par simple logique, nous devrions en principe traiter ces deux mandats avant de traiter les points qui sont mis à l'ordre du jour concernant le plan de relance. C'est pour cette raison que je vous propose d'accepter cette motion d'ordre.

Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC). Par simple logique également, je propose de refuser cette motion d'ordre. Le décret et le plan de relance peuvent être retravaillés, modifiés et corrigés. Par conséquent je pars de l'idée que le Grand Conseil va se déterminer sur le plan de relance et, ensuite, les mandats, très logiquement, n'auront plus lieu d'être.

> Au vote, la prise en considération de cette motion d'ordre est refusée par 69 voix contre 17 et 2 abstentions.

Ont voté Oui :

Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP).*Total 17*

Ont voté Non :

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP).*Total 69*

Se sont abstenus :

Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP).*Total 2*

Décret 2020-DEE-14**Plan de relance de l'économie fribourgeoise**

Rapporteur-e:	Brodard Claude (PLR/FDP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi
Message/projet:	03.06.2020 (BGC octobre 2020, p. 3588/3424)
Préavis de la commission:	02.10.2020 (BGC octobre 2020, p. 3436)

Entrée en matière

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Exigé par de nombreux partis politiques, demandé par les organisations économiques, culturelles et sportives notamment, le plan de relance de l'économie fribourgeoise nous est soumis aujourd'hui par le Conseil d'Etat.

Ce plan de relance, postérieur à la crise Covid-19, du moins après sa première vague, ne doit pas être confondu avec d'autres mesures déjà prises ou à venir. Je veux parler naturellement des mesures prises dans le cadre de la gestion de la crise ou les outils de soutien financés par la Confédération (RHT, crédit Covid). D'autres devraient voir le jour ultérieurement, par exemple le complément cantonal pour les entrepreneurs, les baisses fiscales pour les personnes physiques ou les cas de rigueur spécifiques. Nous y reviendrons lors de cette session.

Concocté par presque toutes les Directions de l'Etat, avec des échanges soutenus avec les partenaires sociaux et politiques, ce plan de relance comporte 25 mesures devisées à 50 millions de francs.

Soutenir le redémarrage d'une activité économique pour préserver l'emploi, créer de la valeur ajoutée dans le contexte de développement durable, comme axes stratégiques, citons les soutiens directs à l'économie et aux personnes, ainsi qu'un renforcement de la compétitivité.

Comme domaines d'actions, citons les domaines de la construction durable, de la culture, du tourisme, de la mobilité, de l'agriculture, de la formation, de l'innovation, du sport et de la consommation durable. On le voit bien, les secteurs visés sont extrêmement nombreux. Il faut admettre aussi que la crise économique a été particulièrement rude et a touché un nombre impressionnant de secteurs économiques et, naturellement, par effet boule de neige, de très nombreux citoyens fribourgeois, malgré la diversité de notre tissu économique.

L'objectif de ce décret est la réalisation rapide des mesures proposées, soit dans les 2 ans au maximum pour obtenir l'effet recherché. Raison pour laquelle, et l'on doit intellectuellement le souligner, il y a beaucoup de dépenses que l'on anticipera, mais qui était déjà décidées ou votées. Tout n'est donc pas de la nouveauté.

Au terme de cette succincte présentation du projet, je vous cite mes liens d'intérêts: je suis utilisateur du site kariyon.ch et je forme des apprentis au sein de ma société.

La Commission des finances et de gestion, nommée commission parlementaire pour examiner ce décret, s'est réunie à trois reprises

- le 16 septembre pour la présentation générale et l'entrée en matière,
- le 30 septembre pour la première lecture,
- le 2 octobre pour la deuxième lecture et le vote final.

Vous l'aurez deviné, les propos ont été nourris et de nombreuses demandes d'informations ont été formulées aux conseillers d'Etat Olivier Curty, Georges Godel et Jean-François Steiert et aussi au secrétaire et la Direction de l'économie.

La CFG est composée de 13 membres. Des membres qui ont naturellement et heureusement des sensibilités politiques, mais surtout humaines différentes et quelquefois divergentes. Nous avons aussi, par nos parcours de vie et nos relations aux autres, des visions contrastées par rapport aux effets engendrés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques. Treize personnes qui auraient sans doute élaboré un paquet différent, plus proche de leurs convictions. Je n'ai pas une très grande expérience politique, mais ce décret me fait penser un peu au plan de mesures structurelles et d'économie. Il ne plaît intégralement à personne, il n'est pas parfait, mais il trouve une majorité, c'est un consensus.

Dans ce contexte-là, la CFG vous demande d'entrer en matière, consciente que ce plan de relance ne peut être que favorable à l'emploi, donc à la vie quotidienne de notre population.

Vous l'aurez constaté dans le projet bis, de nombreux amendements ont été déposés et certains ont trouvé des majorités. Je les préciserai lors de la lecture des articles. La facture finale est fixée, après les débats de la commission, à 57 230 000 francs, soit en augmentation de plus de 7 millions de francs. A relever que le financement de ces mesures reste possible sans endettement externe et tout en conservant une fortune disponible suffisante pour faire face entièrement à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance. C'est, à n'en pas douter, institutionnellement très important.

Avant de redonner la parole à Madame la Présidente, je tiens à remercier vivement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré d'arrache-pied à l'élaboration de ce plan. Merci au Conseil d'Etat pour son agilité et un merci particulier à Monsieur Aegerter, secrétaire générale de la DEE pour son travail de coordination. Remerciements aussi à mes collègues de la CFG. Malgré nos divergences d'opinions, nos longs débats ont été sérieux, courtois, respectueux et ouverts. Enfin, merci à notre secrétaire parlementaire, Reto Schmid, pour l'élaboration rapide de ces procès-verbaux, si précieux et pas faciles à rédiger.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. An der Junisession des Grossen Rats haben Sie den Bericht des Staatsrats über die kantonalen Massnahmen im Rahmen der Gesundheitskrise infolge des Coronavirus zur Kenntnis genommen.

In diesem Bericht hat Sie der Staatsrat auch über diverse wirtschaftliche Sofortmassnahmen informiert, die er treffen musste, um Konkurse und Entlassungen so weit wie möglich zu vermeiden.

Je m'abstiendrai ici de revenir en détail sur ces mesures, qui ont permis de mettre à disposition près de 250 millions de francs à fonds perdus par la Confédération (pour les réductions d'horaire de travail et l'allocation perte de gain), sommes auxquelles se sont ajoutés plus de 60 millions de francs au titre de mesures d'urgence cantonales en faveur du maintien de l'activité économique et des emplois.

Cet après-midi, vous allez aussi décider d'un éventuel montant de 25 millions pour les dirigeants + 15 millions pour les cas de rigueur. Si vous faites l'addition, on arrive à un montant de 160 millions, sans compter les baisses fiscales. Donc 160 millions à disposition de la part du canton, 250 millions de la part de la Confédération, cela vous donne quand même le montant de 410 millions à fonds perdus. A cela, il faudrait ajouter encore les crédits Covid, soit environ 550 millions de francs. Tout ça après 7 mois de crise seulement.

Avec la loi d'approbation de ces mesures, qui sera débattue tout à l'heure par votre assemblée, un premier volet de la crise prendra fin, même si nous sommes encore très loin d'en avoir terminé avec le coronavirus et ses conséquences sur nos vies.

Vous serez en effet invités à valider *a posteriori* les mesures d'urgence, comme le prévoit notre législation.

Tenant compte de la dégradation de la situation économique constatée dans le canton, qui se mesure notamment par l'augmentation du chômage et les nombreuses requêtes des entreprises en vue d'obtenir des mesures de réduction de l'horaire de travail, le Conseil d'Etat a prévu dès le mois de mai déjà, de compléter ses mesures urgentes par un plan d'action propre à soutenir et à relancer sur la durée notre économie cantonale.

J'admets volontiers qu'il n'y a pas de ligne tranchée entre les mesures urgentes et le plan d'action qui est soumis aujourd'hui à votre approbation.

Der Staatsrat hat sich für die Ausarbeitung dieses Aktionsplans klare Leitlinien gegeben.

Die geplanten Massnahmen, die wir Ihnen heute Nachmittag präsentieren, müssen sich in die kantonalen Strategien einfügen, die bereits existieren oder kurz vor Abschluss stehen (z.B. die Wirtschaftsförderungsstrategie oder die Strategie zur nachhaltigen Entwicklung). Sie müssen sich aber auch auf den bestehenden gesetzlichen Rahmen stützen, eine rasche Wirkung zeigen und eine möglichst grosse Hebelwirkung auf unsere Wirtschaft ausüben.

So wurden über hundert Vorschläge zusammengetragen, die für die Ausarbeitung des definitiven Plans einer genauen inhaltlichen aber auch finanziellen Analyse unterzogen wurden.

25 mesures ont été retenues par le Conseil d'Etat, dans sept domaines d'intervention qui vont des investissements jusqu'au soutien de la culture et du sport, en passant par la relance de la consommation des ménages notamment.

Je ne doute pas que chacune et chacun d'entre vous a examiné avec attention le projet qui vous est soumis ce jour. C'est la raison pour laquelle je m'abstiendrai d'énumérer les 25 mesures qui en font partie.

Permettez-moi cependant de citer quelques mesures phares, chapitre par chapitre.

S'agissant du domaine « Construction, assainissement des bâtiments et énergie », le plan de relance qui vous est aujourd'hui proposé soutient les investissements de l'Etat de manière importante et profitera aux entreprises du domaine de la construction et du second œuvre dans notre canton. Ce sont près de 22 millions de francs qui seront ainsi consacrés à ces investissements, en particulier pour renforcer par exemple le programme « bâtiment » de la Confédération, pour la rénovation et l'entretien de bâtiments historiques, ainsi que pour l'accélération des procédures des plans d'aménagement locaux. Dans ce cadre, nous avons eu pour souci de favoriser les projets déjà prêts à démarrer et ne nécessitant pas, si possible, de passer par des marchés publics.

Au chapitre de la compétitivité des entreprises, je relèverai tout d'abord le soutien à hauteur de 8 millions de francs que ce plan apporte à nos entreprises, dans le souci de privilégier l'innovation par la recherche et le développement, ainsi que par la digitalisation et l'automatisation notamment.

Au chapitre de la formation, un accent tout particulier a été mis sur l'aide aux jeunes qui sont ou seront ces prochaines rentrées, à la recherche d'une place apprentissage ou aux personnes en reconversion professionnelle.

Par exemple: 5 millions de francs seront consacrés à soutenir les entreprises qui engagent ou engageront des apprentis de première année, par une participation de 1000 francs au versement de leurs premiers salaires.

Dans le domaine de la consommation, le plan de relance prévoit également une aide aux familles les plus démunies de notre canton. Celles-ci se verront en effet octroyer des bons de consommation à faire valoir sur la plate-forme d'aide au commerce local que vous connaissez, Kariyon.

Cette mesure présente évidemment le double avantage de soutenir non seulement les personnes ne disposant que de peu de moyens, mais également de profiter aux commerces de proximité auprès desquels les bons seront utilisés.

Dem möchte ich anfügen, dass für die Massnahme «Kariyon», die sich bestens bewährt hat, eine Fortsetzung geplant ist. Die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission hat eine entsprechende Änderung des Wiederankurbelungsplans vorgeschlagen. Der Staatsrat hat sich dem Vorschlag angeschlossen wie auch allen anderen Änderungsanträgen dieser Kommission. Ich werde noch darauf zurückkommen.

Verschiedene Massnahmen sind zudem in den Bereichen Landwirtschaft, Tourismus, Kultur und Sport vorgesehen.

Sie zielen darauf ab, etwa die Energieeffizienz in der Landwirtschaft zu steigern oder den Tourismusträgern des Kantons die nötigen Mittel zu geben, um die Tätigkeit auf dem Gebiet wieder in Gang zu bringen. Auch die Schaffung eines Mountainbike-Netzes sowie eine zusätzliche Unterstützung der kantonalen Akteure in Kultur und Sport sind vorgesehen.

Wie bereits erwähnt, bin ich sicher, dass Sie den Wiederankurbelungsplan bereits von allen Seiten durchleuchtet haben.

Falls Sie also noch offene Fragen haben, werde ich diese bei der Detailberatung des Entwurfs gerne beantworten – sekundiert von meinen Kolleginnen und Kollegen des Staatsrats, die heute alle präsent sind.

Le coût global du plan de relance, tel qu'initialement proposé par le Conseil d'Etat, s'élevait à 50 millions de francs.

Vous l'avez entendu, la Commission des finances et de gestion du Grand Conseil, qui a examiné ce projet, vous proposera de porter ce montant à plus de 57 millions.

Je peux d'ores et déjà vous dire que le Conseil d'Etat se rallie à cette proposition, pour autant qu'elle soit acceptée telle que proposée par la CFG.

Le Gouvernement a pris acte des demandes exprimées par l'intermédiaire d'interventions parlementaires, d'en faire beaucoup plus dans le cadre de la relance de notre économie.

Der Staatsrat ist sich vollkommen bewusst, dass die Mittel angesichts des Ausmasses der Krise recht bescheiden erscheinen können. Ich möchte aber in Erinnerung rufen, dass sich dieser Entwurf in ein Ganzes einfügt. Er ist den Sofortmassnahmen nachgelagert und kann durch allfällige Folgemaassnahmen ergänzt werden, die künftig noch gefasst werden können.

Ergänzt wird all dies durch die Massnahme zugunsten der Führungskräfte hinsichtlich der Kurzarbeits- und Erwerbsausfallentschädigung sowie durch die Unterstützung von «Härtefällen». Letztere wird im Rahmen des Gesetzes zur Genehmigung der Sofortmassnahmen vorgeschlagen, welche Sie heute Nachmittag diskutieren werden.

Mit der Massnahme für Härtefälle will der Staatsrat die Wirtschaftsakteure erreichen, die von der Krise betroffen sind, aber bis heute von keiner Massnahme profitieren konnten.

Notre soutien aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois et à l'économie s'inscrit donc dans la continuité. Nous avons fait preuve d'une forte réactivité et d'une détermination sans faille, et nous continuerons à prendre les mesures qui s'imposent. Nous n'avons pas attendu la décision des Chambres fédérales d'introduire un article pour une aide aux cas de rigueur dans la « loi Covid », pour mener nos propres réflexions à l'échelle du canton. Les discussions sur la détermination des critères sont déjà bien avancées et nous serons rapidement en mesure de proposer une solution cantonale, pour les branches les plus impactées, cela avant même que l'ordonnance fédérale n'entre en force.

Nous avons en outre l'opportunité d'être partie prenante du groupe de travail chargé d'élaborer l'ordonnance fédérale. Aussi, nous pouvons influencer les discussions de manière à ce que les exigences fédérales soient le mieux adaptées possible à notre réalité cantonale. Nous pourrions ainsi certainement augmenter le montant à disposition des cas de rigueur. Cela n'est pas négligeable, compte tenu du fait que les incertitudes sur le plan sanitaire font que certaines branches n'ont toujours aucune visibilité pour 2021 - je pense ici en particulier à l'événementiel, aux voyagistes ou autocaristes -, tandis que d'autres ne sont pas à l'abri de nouvelles restrictions - je pense par exemple aux clubs, bars et discothèques -.

Il convient toutefois de relever qu'au travers des mesures urgentes et du plan de relance, plusieurs branches, dont beaucoup d'entreprises font figure aujourd'hui de cas de rigueur pour d'autres cantons, ont déjà bénéficié ou vont bénéficier à Fribourg d'une aide sectorielle de la part du canton. C'est le cas par exemple pour l'hôtellerie et pour les infrastructures touristiques, ou encore des centres de congrès. Là encore, nous n'avons rien à envier aux autres cantons.

Par les mesures déjà prises, par celles qui devront encore être examinées par le Grand Conseil aujourd'hui et par son plan de relance inédit en Suisse, le Conseil d'Etat estime avoir fait son possible pour gérer la crise et soulager l'économie fribourgeoise et sa population pendant une crise qui, à n'en pas douter, n'a pas fini de nous affecter. Les inquiétudes sont fortes et les risques qui pèsent sur notre économie bien réels. Il est donc évident que nous n'allons pas nous contenter de subir cette crise. Nous pouvons nous appuyer sur un tissu économique solide, très diversifié et qui a déjà prouvé sa capacité de résilience.

J'ai donc la conviction que l'agilité et l'audace de nos entrepreneurs, conjuguées au soutien de l'Etat, représentent une force considérable pour penser et construire l'avenir au-delà de cette crise. J'espère même que nous en sortirons plus forts et mieux armés pour faire face aux défis de demain.

Nous avons tous ici la responsabilité d'agir de la manière la plus juste et la plus résolue, pour permettre à notre canton de surmonter cette épreuve. Et je suis aussi convaincu que ce plan de relance va nous y aider. De son côté, l'Etat reste déterminé à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour atteindre cet objectif, en fonction de l'évolution de la situation.

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). Mes liens d'intérêt: je suis directrice de la Fédération Patronale et Économique qui gère les Associations des commerçants de Bulle, La Tour-de-Trême et Châtel-st-Denis et je suis membre du Conseil d'administration d'Espace Gruyère SA, ce qui explique d'une part, mon amendement pour la prolongation des bons Kariyon jusqu'au 31 décembre 2020 et, d'autre part, l'égalité de traitement demandée pour Espace Gruyère, pour la subvention unique pour relancer les manifestations.

Le groupe libéral radical a examiné les mesures et le décret relatif au plan cantonal de relance. Il soutiendra, dans sa grande majorité, la version bis de la commission, à laquelle s'est également rallié le Conseil d'Etat.

Alors qu'en septembre, le taux de chômage de notre canton était de 40% plus élevé que l'an dernier à la même période, et que l'on approchait les 10 000 demandeurs d'emplois, le Gouvernement fribourgeois était le premier canton à présenter un plan de relance de 50 millions de francs, pour renforcer la compétitivité des entreprises face à la crise du coronavirus et encourager la consommation des ménages.

Avec comme objectif de préserver les emplois et éviter, autant que faire se peut, les faillites, 25 mesures qui touchent plusieurs axes sont prévues, comme par exemple un soutien à la compétitivité des entreprises dans les domaines de la digitalisation, de l'innovation et de la formation, la stimulation de la consommation avec un effet de levier important pour les bons Kariyon ou encore la construction et l'assainissement des bâtiments. L'objectif est tout à fait louable d'accélérer les investissements où cela est possible, en agissant rapidement avec des mesures efficaces et pragmatiques qui peuvent être mises en œuvre à brève échéance, soit d'ici à 2022 au plus tard. Autres éléments positifs: les aides à la recherche et développement, à l'innovation et à la digitalisation serviront à façonner le futur des entreprises, même au-delà de la crise. En effet, ces secteurs sont des axes essentiels pour la compétitivité du canton.

La crise que nous vivons actuellement est extraordinaire, notamment car elle touche pratiquement tous les secteurs de notre économie, ce qui peut rendre la mise en place d'un plan de relance plutôt compliquée. Le Conseil d'Etat fribourgeois a fait un choix et a privilégié un plan large, en répartissant le montant total entre plusieurs secteurs différents, au risque peut-être de manquer d'efficacité, car les mesures sont trop dispersées pour être payantes ou les moyens alloués insuffisants. C'est une mission difficile de satisfaire tout le monde et de décider quels domaines doivent être soutenus ou non. Montants assez élevés ou non, mesures trop larges ou pas assez, il faudra probablement un recul de plusieurs mois pour évaluer si le plan de relance fribourgeois est le bon pour soutenir l'économie et les citoyens.

La crise économique n'étant de loin pas terminée, ce plan doit plutôt être vu comme une première base, plutôt que comme une fin en soi. Car le montant avancé de 50 millions ne représente « que » 0,3% du PIB cantonal.

Mais, n'oublions pas qu'en complément, le Conseil d'Etat envisage également de mettre en place des aides spéciales pour les cas de rigueur dans les secteurs les plus touchés par la crise économique, comme le tourisme, l'événementiel, les autocaristes, les agences de voyages et les restaurants, bars et discothèques. Ces cas de rigueur ne font pas partie du plan de relance, mais nous en parlerons tout à l'heure quand nous débattons du projet de loi approuvant les mesures urgentes.

Ce plan de relance n'est pas la panacée et il est clairement perfectible, mais il a le mérite d'exister et nous pouvons le considérer, à tout le moins, comme une première étape.

Pour toutes ces raisons, le groupe libéral radical acceptera la version bis du plan de relance de l'économie fribourgeoise.

Cela dit, aucun plan de relance décrété par la politique ne sera aussi efficace et pérenne qu'une prise de conscience collective, responsable et durable. Nous pouvons tous sciemment y contribuer, en investissant, en achetant, en consommant local et en utilisant notre pouvoir d'achat prioritairement dans notre canton. A nous de jouer, car nous pouvons nous-mêmes mettre en œuvre le meilleur plan de relance qui soit.

Moussa Elias (PS/SP, FV). Mes liens d'intérêts, je suis Président de l'Association Ancienne Gare à Fribourg et membre du conseil de fondation du Centre d'intégration socioprofessionnelle qui exploite notamment le domaine Notre-Dame de la Route, à Villars-sur-Glâne.

Je m'exprime toutefois au nom du groupe socialiste et vous informe que c'est avec beaucoup d'intérêt et d'attention que notre groupe a examiné ce plan d'annonce des prochaines mesures structurelles et d'économies du canton de Fribourg.

En effet, on a beau chercher, mais les montants prévus dans ce plan ne peuvent que très difficilement être qualifiés de « relance », ce d'autant moins que près de la moitié du montant prévu constitue des dépenses déjà planifiées de longue date, indépendamment de la crise Covid-19.

Pour le groupe socialiste, cela traduit un véritable manque d'ambition de la part du Conseil d'Etat. La question n'est pas celle de savoir si nous sommes le seul canton en Suisse à présenter, dès à présent, un plan d'annonce des prochaines mesures structurelles et d'économies ou pas. La véritable question est celle de savoir si on veut se donner les moyens à la hauteur de nos ambitions. Certes, les mauvaises langues seraient tentées d'avancer que c'est exactement ce que le Conseil d'Etat a fait

avec ce plan: maigre ambition, maigres moyens et, fort probablement et très malheureusement, maigre résultat. Or, notre groupe est persuadé qu'avec le même montant mis à disposition, il aurait plutôt fallu financer un crédit bancaire à faible intérêt, ce qui aurait permis à l'Etat de lever des fonds bien plus importants et d'investir bien plus massivement – et dans un horizon temporel bien plus large –, afin de véritablement relancer l'économie et augmenter le pouvoir d'achat des ménages fribourgeois. Mais pour cela, encore faudrait-il avoir de l'ambition pour notre canton.

Cela étant, notre groupe soutiendra majoritairement le projet bis, par pragmatisme, car un tiens vaut mieux que deux tu l'auras! Il y aura également des soutiens pour quelques amendements qui seront déposés lors de l'examen de détail, probablement notamment par notre propre groupe.

Nous profitons de l'occasion pour saluer et remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'administration qui ont dû, dans des conditions difficiles, élaborer le présent plan et qui seront également appelés à assurer le suivi des mesures que nous allons décider aujourd'hui. Ces mesures seront financées par la dissolution de deux fonds et en consommant le solde non encore affecté de la fortune du canton. En d'autres termes, une fois ces mesures mises en place, les caisses de l'Etat seront vides!

Et alors que tout le monde a pu se rendre compte, durant cette crise sanitaire, de l'importance d'un Etat fort et réactif, le présent plan prévoit également des baisses d'impôts, baisses que nous allons combattre, car ces baisses privent l'Etat et les communes des ressources nécessaires. Les caisses vides et l'annonce de la baisse des rentrées fiscales qui nous est présenté, ce n'est pas un plan de relance, mais bien un plan d'annonce des prochaines mesures structurelles et d'économies du canton de Fribourg.

Für die Fraktion der Sozialdemokratischen Partei ist ein Wiederankurbelungsplan, der letzten Endes aufgrund der ebenfalls geplanten Steuersenkungen voraussichtlich in einschneidende staatliche Sparübungen münden wird, mehr als problematisch. Die einzelnen vorgeschlagenen Massnahmen erscheinen verlockend, sind tatsächlich jedoch nur ein Tropfen auf den heissen Stein. Der Erfolg dieser Massnahmen wird massgeblich von dem bereits in den letzten Tagen stark geforderten Staatspersonal abhängen, für dessen unermüdlichen Einsatz wir danken.

Im Interesse der Freiburger Bevölkerung und Wirtschaft bleibt uns daher nur zu hoffen, dass sich unsere Befürchtungen nicht bewahrheiten werden und dass die Realität unsere Worte Lügen strafen wird.

Ballmer Mirjam (VCG/MLG, SC). Die Fraktion Mitte-Links-Grüne hat den Plan zur Wiederankurbelung der Freiburger Wirtschaft mit grossem Interesse studiert und dankt dem Staatsrat für seine Arbeit. Wir sind uns bewusst, dass die aktuelle Lage und die Umstände, die zu diesem Plan geführt haben, den Staatsrat stark fordern. Es ist deshalb grundsätzlich erfreulich, dass der Kanton bereits heute einen solchen Plan vorweisen kann.

Nichtsdestotrotz stehen wir dem Inhalt nicht nur positiv gegenüber.

La pandémie actuelle, tout comme la crise climatique et environnementale, a un impact énorme sur notre société. Le canton a fait de grands efforts pour protéger la population contre le Covid-19. Il doit également la protéger contre les crises futures et faire tout ce qui est en son pouvoir pour y parvenir. Le plan de relance serait l'occasion d'amorcer un changement structurel. Nous aurions donc souhaité un peu plus de courage et un peu plus de générosité. Nous ne sommes pas seuls à défendre cet avis. Dans un interview dans *La Gruyère* du 22 septembre 2020, le professeur Dafflon pose également la question: «La situation que l'on vient de vivre et les problèmes environnementaux n'auraient-ils pas dû nous permettre de développer une vision pour le futur?». Cette vision nous manque dans le document du Conseil d'Etat. Nous proposons plutôt de restaurer l'ancienne situation au lieu de se soucier de savoir où se trouvent les leviers d'une société durable.

Wie wir auch mit unserem Mandat «Grünes Wiederbelebungsprogramm für die Freiburger Wirtschaft», welches wir später noch behandeln werden, gefordert haben, müssen die öffentlichen Gelder aus unserer Sicht in den Aufbau einer widerstandsfähigeren und nachhaltigeren Wirtschaft investiert werden. Weiterzumachen wie bisher, ist keine Option, weder für die Wirtschaft noch für unsere Gesellschaft als Ganzes.

Die Instrumente dafür stünden schon bereit. Mit einer massiven Beschleunigung und einer Verstärkung des Gebäudeprogramms, dem kantonalen Energiefonds, der Strategie Nachhaltige Entwicklung, dem Klimaplan und der Biodiversitätsstrategie hätte der Staatsrat die Grundlagen, um ein nachhaltiges Impulsprogramm für die Wirtschaft zu lancieren.

Die meisten Massnahmen des Wiederbelebungsplans gehen in die richtige Richtung wie z.B. das Gebäudesanierungsprogramm oder die Beschleunigung von Velo- und ÖV-Infrastrukturprojekten oder die Massnahmen für eine Kreislaufwirtschaft. Auch die Massnahmen, welche Innovation, Bildung und Weiterbildung sowie die Kultur fördern, begrüßen wir sehr.

Viele der Massnahmen sind jedoch nicht neu, sondern werden vorgezogen. Das kann man kritisieren und als buchhalterischen Trick bezeichnen. Es hat aber auch Positives, denn die Umsetzungschancen erhöhen sich dadurch.

Die eingesetzten Beträge sind aus unserer Sicht jedoch zu niedrig, teilweise schon fast absurd. 450 000 Franken für Massnahmen für eine Kreislaufwirtschaft? 200 000 Franken für Energieeffizienz in der Landwirtschaft? Eine Million Franken für Veloinfrastrukturen? Meine Damen und Herren, damit bauen Sie gerade mal 600 Meter Velowege.

Eine Nachhaltigkeitsoffensive geht anders. Die Debatte in der CFG hat aber gezeigt, dass bei den bürgerlichen Parteien keine Bereitschaft besteht, das Ruder herumzureissen und den Plan anders auszurichten.

Bien sûr, vous pouvez répondre que le programme est limité dans le temps et que les mesures doivent être mises en œuvre d'ici à 2023. Je voudrais simplement souligner que, par exemple les mêmes personnes qui me disent cela, ont probablement voté il y a un an contre le fonds de 20 millions pour les infrastructures cyclables, qui n'aurait eu aucune limite dans le temps. Quand commençons-nous? Quel est le bon moment pour investir dans la durabilité? Pour nous, le moment est déjà là.

Malgré toutes les critiques, le groupe Vert Centre Gauche votera en faveur du projet bis, car c'est un début. Toutefois, nous demandons au Conseil d'État d'aller de l'avant et d'aborder les mesures lancées de manière active et d'utiliser les fonds. Ce serait une occasion manquée, si nous devons conclure en 2023 que la moitié de l'argent n'a pas été utilisé.

Nous soutiendrons l'amendement, que vous avez sûrement déjà vu, pour augmenter les moyens pour la culture, qui a été déposé par Laurent Dietrich.

Ich werde dazu später noch etwas sagen. Die anderen Anträge konnten wir in der Fraktion leider nicht vordiskutieren.

Dafflon Hubert (PDC/CVP, SC). Nous avons sauvé des vies durant le printemps, nous sauvons des emplois actuellement, tout en sachant que le combat, tant au niveau sanitaire qu'économique, n'est de loin pas gagné. Je pense qu'il faudra trouver un vaccin et une reprise mondiale sérieuse, pour dire que l'économie va mieux dans notre canton de Fribourg. Les crises économiques sans précédent, on en a peu connues à ce niveau-là. Je me rappelle les années 1972-1973, première crise pétrolière, ensuite on a eu la crise dans la construction dans les années 1990-1991, 2008-2009, et maintenant 2020. C'est le monde entier qui est touché, les effets collatéraux sur notre canton sont donc très forts. Aujourd'hui, on peut être extrêmement satisfaits d'avoir une situation financière optimale et excellente. Le très sérieux PME Magazine qualifie le canton de Fribourg, en 2019, comme le meilleur canton suisse devant la Confédération, au niveau de sa gestion, avec une note moyenne de 5,8. C'est grâce à ça et grâce aussi à nos finances saines et à nos réserves financières que nous pouvons envisager l'avenir avec un certain optimisme. Il faut cet Etat fort. La seule moins bonne note dans ce PME Magazine, ce sont les investissements cantonaux où le canton invoque des montants qui ne sont souvent pas utilisés. Je pense que là on doit vraiment améliorer les choses. Si on parle de programme de relance, il faut déjà commencer aussi à investir les montants qui ont été votés.

M^{me} Gobet l'a dit tout à l'heure, je pense que le meilleur programme économique c'est le programme citoyen: c'est nous tous qui devons acheter local, qui devons penser local dans nos achats, dans notre comportement, c'est ça qui est important et il faut faire aller aussi l'économie circulaire de notre canton. Il y a actuellement ces fameux bons pour les commerçants fribourgeois, et c'est une excellente chose.

Concernant le plan de relance en soi, 25 mesures, cela semble beaucoup trop peut-être par rapport aux montants qui sont en jeu, mais 50 millions, respectivement 57 millions, c'est relativement peu de choses par rapport au PIB cantonal de 17 milliards, soit 0,3 %. Néanmoins, on peut aussi comprendre le Conseil d'Etat, qui ne veut pas inutilement endetter notre canton. On pensait avoir des réserves à l'infini au niveau de la fortune, ce n'est pas tout à fait juste. L'essentiel des montants a déjà été affecté. Les montants restants sont relativement peu élevés et, grâce à ces 57 millions, on permet aussi, avec l'effet multiplicateur, d'avoir beaucoup plus de millions qui rentrent en jeu dans l'économie.

Si la pandémie devait perdurer dans le temps, on n'échappera pas, à mon avis, à des mesures complémentaires et fortes de l'Etat, même s'il faut passer par l'emprunt. Le groupe PDC est globalement satisfait des mesures prises. On a un peu le sentiment de l'arrosoir. On veut aussi, par ce biais-là, éviter les mailles du filet. Cela a été dit par le rapporteur de la commission, ce projet n'est pas très "sexy", personne n'est vraiment content, personne n'est vraiment insatisfait, mais ça permet de toucher aussi des points importants de notre société. Le groupe PDC souligne tout particulièrement tout ce qui est lié à la recherche, au développement, à la digitalisation; c'est très important et, on l'a vu, c'est grâce à ça qu'on s'en sort relativement bien. La transition énergétique, par rapport à l'assainissement des bâtiments, la culture, le sport et aussi l'aide aux plus faibles, par des bons de consommation.

Le groupe PDC, unanime, entre en matière et soutiendra le projet bis de la commission. Néanmoins, il déposera différents amendements par rapport à la culture, au sport, au bois et à la gastronomie. Je pense qu'il nous faut aller de l'avant dans ce projet-là, afin que notre canton puisse sortir de cette difficulté que nous connaissons tous, liée à cette pandémie.

Kolly Gabriel (*UDC/SVP, GR*). Le groupe de l'Union démocratique du centre a pris connaissance du projet de plan de relance du Conseil d'Etat. Notre groupe a, vous l'imaginez bien, débattu assez longuement des différentes mesures proposées. Même si nous saluons la rapidité avec laquelle le Conseil d'Etat a présenté ce plan de relance, il nous semble que certaines mesures proposées sont plutôt un accomplissement du plan de législature de certains projets en cours. Certaines de ces mesures seront donc inutiles, coûteuses et clairement sans effet sur l'économie réelle. Que vient faire la création d'un réseau pour le VTT dans un plan de relance? On peut parler du manque d'ambition de la mesure concernant le bois qui, semble-t-il, sera modifiée par l'amendement du député Gaillard, ou d'une tentative de sauvetage déguisé du lieu qui nous accueille aujourd'hui, ou encore de certaines mesures concernant la culture et le sport, alors que les montants qui avaient été débloqués au début de la crise du Covid-19 n'ont même pas été tous utilisés. Vous l'avez compris, notre groupe n'est pas convaincu par ce plan de relance. Il nous laisse même un petit arrière-goût d'inachevé. Malgré cela, nous allons le soutenir. Mon préopinant de la CFG, que je vais contredire, qui a une très grande expérience politique, l'a dit: c'est un consensus; on l'accepte sans être satisfait.

Les mesures concernant les bons Kariyon et les primes pour l'engagement d'apprentis sont par contre fortement appréciés par notre groupe.

Concernant les modification de la commission, notre groupe les soutiendra toutes. Malgré tout, nous déposerons deux amendements concernant les mesures culture et sport, notamment sur l'utilisation et les bénéficiaires des montants supplémentaires demandés par la commission. Nous ne soutiendrons aucun autre amendement visant à modifier les montants attribués, mis à part l'augmentation pour l'utilisation du bois fribourgeois. Il faut être clairs : le seul vrai plan de relance ce sont les baisses fiscales dont on parlera vendredi; cet argent qui sera disponible pour les contribuables, ira directement dans notre économie. Alors un plan de relance, oui, mais les mesures anticycliques demandées depuis longtemps par notre parti sont trop peu ambitieuses pour le moment. Nous espérons vivement que le Conseil d'Etat corrigera le tir ces prochaines années, pour le bien de notre canton et de notre économie.

Berset Christel (*PS/SP, FV*). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec cet objet, mais j'interviens dans le débat d'entrée en matière avec les préoccupations qui sont les miennes, dans ma fonction de déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

Ce plan de relance fait le tour de tous les acteurs et de tous les publics-cibles de ce canton qui souffrent de la crise sanitaire actuelle. Or, en le parcourant, j'ai relevé que les jeunes diplômés, qui entrent en ce moment même sur le marché du travail, ne figurent pas dans ce plan, alors qu'ils sont eux aussi particulièrement concernés par la situation actuelle sur le marché de l'emploi, lequel s'est rétréci comme peau de chagrin.

Si, dans son volet formation, le plan de relance comprend des mesures qui visent, à juste titre, les jeunes qui cherchent une place d'apprentissage à la sortie de l'école l'obligatoire, ainsi que les adultes qui se trouvent dans l'obligation de se reconverter grâce à une formation continue, rien n'est prévu malheureusement pour les jeunes âgés entre 20 et 30 ans qui sortent d'apprentissage ou d'études supérieures et qui sont à la peine actuellement pour trouver leur toute première place de travail.

En effet, mis en concurrence avec des adultes qui ont malheureusement perdu leur emploi pendant cette crise, leurs chances de faire leurs premières armes sur le plan professionnel sont maigres, car ils ne bénéficient pas encore d'une grande expérience.

Bien sûr, on peut espérer que le marché de l'emploi se rétablisse rapidement grâce au soutien de l'Etat aux entreprises du canton, mais je crains néanmoins que cela ne prenne un certain nombre d'années. Pendant ce temps, c'est toute une génération de jeunes qui viennent de sortir de formation qui sera sacrifiée, si nous ne prenons pas des mesures pour favoriser leur insertion professionnelle aujourd'hui.

C'est pourquoi le Groupe socialiste demande au Conseil d'Etat, dans la mise en place et en œuvre de son plan de relance, de prendre spécialement en compte cette catégorie fragile de la population, qui a besoin d'un encouragement tout à fait particulier en cette période critique.

De notre côté, nous allons réfléchir au sein de notre groupe de quelle manière très concrète l'Etat pourrait soutenir plus activement les jeunes en recherche de leur premier emploi.

Bürdel Daniel (*PDC/CVP, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin Stellvertretender Direktor des Freiburger Arbeitgeberverbandes.

Unsere Gesellschaft und die Freiburger Wirtschaft durchleben mit der Ovid-19-Krise turbulente Zeiten. Betroffen sind vom international tätigen Export-Unternehmen bis hin zum kleinstrukturierten KMU fast alle Bereiche unserer Wirtschaft. In gewissen Branchen ist der Rückgang der Umsätze enorm und stellt teilweise das Weiterbestehen von Unternehmen und Arbeitsplätzen in Frage, andere Wirtschaftszweige konnten über den Sommer den Rückstand zumindest teilweise aufholen, wenige Branchen gehören zu den Gewinnern der Krise. So durchlaufen wir neben der Gesundheitskrise aktuell eine der grössten Wirtschaftskrisen seit dem 2. Weltkrieg, begleitet von einem drastischen Rückgang des BIP im aktuellen Jahr und

einem Anstieg der Arbeitslosigkeit. Eine schnelle Erholung im kommenden Jahr muss aufgrund der weltweit unsicheren Lage als Idealszenario bezeichnet werden.

Die Freiburger Wirtschaft ist dank ihrer Diversifikation breit abgestützt und im Allgemeinen gut gegen Krisen gewappnet. Auch bei uns sind jedoch die durch den Staat in den Wirtschaftskreislauf eingeführten Mittel hoch. Insbesondere die Kurzarbeit- und Erwerbsausfallentschädigungen sowie die gewährten Bürgschaftskredite haben vielen Unternehmen in den letzten Monaten über die Runden geholfen. Ein noch stärkerer Anstieg der Arbeitslosigkeit konnte so verhindert werden und mit den kantonalen Sofortmassnahmen konnten die grössten Auswirkungen zusammen abgedeckt werden.

Le plan de relance cantonal actuel, d'un montant global d'un peu plus de 50 millions de francs, comprend un total de 25 mesures visant à apporter un soutien direct à l'économie et aux groupes de personnes touchées, ainsi qu'à renforcer la compétitivité générale de l'économie. La baisse d'impôts de 60 millions de francs qui sera discutée par le Grand Conseil vendredi prochain, est particulièrement importante dans le contexte du plan de relance. Celle-ci aura un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises et encouragera l'investissement et la consommation.

Les domaines d'application proposés dans le plan de relance sont multiples. Les mesures prises dans le secteur de la construction, avec les incitations à la rénovation des bâtiments et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, sont particulièrement importantes. Au cours des deux prochaines années, elles contribueront à remplir les carnets de commandes du secteur de la construction, fortement ancré dans le canton. Toutefois, il est primordial d'éliminer enfin le retard, qui existe depuis des années, dans le traitement des demandes de permis de construire et des plans d'aménagement. Les responsables de projets supplémentaires et le soutien aux maîtres d'ouvrage prévus dans le plan de relance sont absolument essentiels. Je voudrais cependant réitérer ma demande afin que le canton travaille à l'avenir plus étroitement avec des partenaires privés indépendamment de la crise actuelle.

La mesure 8 "Chèques de digitalisation et automatisation" est la bienvenue, car elle aidera les entreprises à entreprendre les travaux de digitalisation et d'automatisation nécessaires. Toutefois, il n'est pas acceptable que seules les "entreprises industrielles" puissent en bénéficier. Je vais donc déposer un amendement tendant à modifier l'article 13 a), afin que les "*entreprises commerciales et artisanales*" puissent également bénéficier de la mesure.

Wie einleitend bereits gesagt ist die Wirtschaftskrise noch längere Zeit nicht bewältigt. Es ist daher wichtig und begrüssenswert, dass für die Härtefälle, zu denen beispielsweise die Gastronomie, die Eventbranche, Carunternehmen und Reisebüros gehören, neben der auf Bundesebene aktuell aufgegleisten Lösung auch genügend kantonale Mittel zur Verfügung gestellt werden. Die durch die Finanz- und Geschäftsprüfungskommission beantragte Erhöhung auf 15 Millionen Franken ist in diesem Rahmen zu begrüßen. Der Staatsrat ist hierbei jedoch aufgefordert, den besonders betroffenen Branchen die entsprechende Hilfe auf dem Verordnungsweg zuzusprechen und hierzu Kriterien anzuwenden, die den Bedürfnissen der Freiburger Wirtschaft entsprechen und die nicht zu strikt ausgelegt werden.

Ich danke der Volkswirtschaftsdirection und allen Involvierten für die Erarbeitung der diversen Massnahmenpakete und für den heute zu genehmigenden Wiederankurbelungsplan.

Zum Schluss noch ein persönlicher Gedanke: Eine Krise ist immer auch eine Chance! Unsere Chance besteht darin, das bisherige Handeln zu hinterfragen, Verbesserungen einzuleiten und auf die sich verändernden Bedürfnisse unserer Gesellschaft und Wirtschaft einzugehen.

Jaquier Armand (PS/SP, GL). Mes liens d'intérêts: je suis secrétaire régional du syndicat UNIA. On a fait mention tout à l'heure du Magazine PME, qui vante le canton de Fribourg dans sa tenue financière. Moi, j'ai surtout observé un certain conservatisme ou un conservatisme certain dans les investissements. Aujourd'hui, je constate aussi que ce plan fait ou démontre ce conservatisme, notamment parce qu'on a peu ou pas de vision stratégique sur l'avenir, en particulier en ce qui concerne la formation continue et la formation des salariés qui devront être extrêmement bien formés pour faire face à la crise actuelle et au futur.

On parle de digitalisation. On donne l'essentiel de la valeur de ce plan aux entreprises et très peu aux personnes physiques, en tous cas de manière insuffisante. Pour que les salariés puissent faire face à ces mutations, on l'a déjà dit, il est indispensable qu'ils aient une bonne formation. Aussi pour disposer de cette formation, il faut en avoir les moyens et il faut une aide. Les 1,6 million apporteront peut-être un soutien à 70 personnes. Si vous suivez une formation selon l'article 32, vous devrez consacrer environ 40 jours par année, avec une perte de salaire importante. Admettons qu'il y ait un recouvrement de 80 %; prenons le chiffre de 180 francs par jour, on arrive à 15 000 francs pour une période de formation. Par conséquent, il est indispensable de voir plus loin et de mettre davantage d'argent dans ce domaine, parce que ce point-là est essentiel pour la suite. Donc, aujourd'hui, on a un plan qui ne se projette pas suffisamment dans le futur, en particulier pour la formation des personnes et des salariés. Ce plan est limité dans le temps; or, cela devrait être vu à long terme.

Je ne vais pas déposer d'amendement ni allonger la liste du père Noël aujourd'hui. En revanche j'estime que ce point devra être repris de manière sérieuse et solide dans le futur.

Ducotterd Christian (*PDC/CVP, SC*). Je pense qu'il faut investir davantage dans la recherche de manière à produire tout autant qu'aujourd'hui, mais avec des moyens qui permettent de limiter l'impact sur l'environnement. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat constate que, systématiquement, en faisant du bio, on limite nos charges par rapport à l'environnement, au climat, alors que ce n'était pas forcément le cas. On devrait vraiment investir dans la recherche. Cela veut dire qu'il y aurait des personnes qui travailleraient si on investit plus dans la recherche, ce serait bien pour l'agriculture qui produit toujours autant et, on n'aurait pas un impact écologique négatif dans d'autres pays, notamment au Brésil où on peut voir tous les problèmes qu'il y a maintenant. On diminue notre production en produisant bio, eh bien finalement on a un impact énorme dans ces pays-là et on ne s'en rend pas compte. On se donne une bonne conscience en diminuant notre production, en disant qu'on fait quelque chose pour la biodiversité chez nous, mais on crée des problèmes à l'autre bout de la planète. Je pense donc qu'aujourd'hui, on a loupé quelque chose.

Galley Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Le collègue député Dafflon a commencé son intervention en disant que durant la crise, nous avons sauvé des vies. C'est entièrement vrai. Par contre, il y a des vies qui ne pourront pas être sauvées, et je pense à la vie du centre dans lequel nous sommes aujourd'hui, au cœur de Forum Fribourg. Le collègue Ducotterd vient de soulever des problèmes qui existent dans ce centre et, par rapport à ceux-ci, Monsieur le Commissaire du Gouvernement, j'ai quelques questions:

Nous avons voté une enveloppe de 500'000 francs pour ce Forum Fribourg. Où va aller cet argent? Si on lit le message et notamment la mesure no 22 qui est prévue pour relancer les activités, mais relancer les activités dans un centre qui est bientôt en faillite, à quoi cela sert-il?

Est-ce vraiment sensé de mettre 500'000 francs la-dedans ? Si au mois de janvier la faillite est déclarée, où iront ces 500'000 francs ?

On n'est pas du tout dans le cas d'Espace Gruyère qui est une société qui vit, qui a un avenir. Cela me dérange pas que le montant soit augmenté à 500'000 francs pour ce Espace Gruyère, mais quelle est l'utilité de mettre 500'000 francs à Forum Fribourg ? Si aujourd'hui on décide de ne pas injecter cet argent, que fera-t-on de l'infrastructure quand elle sera en faillite ?

Brodard Claude (*PLR/FDP, SC*). Je vais répondre, à chacune des interventions, de façon rapide et succincte.

Pour le PLR, M^{me} la Députée Gobet accepte l'entrée en matière, jugeant les mesures efficaces et pragmatiques et insistant sur le fait que chacun et chacune, nous sommes les propres acteurs de la reprise de la consommation en consommant local.

Pour le groupe PS, je serais plus nuancé avec l'interprétation qui est faite par le député Moussa. Il parle d'un plan de mesures structurelles et d'économies. En réalité, ce n'est pas un plan d'économies, c'est plutôt un plan d'investissements. Alors peut-être qu'il précède des temps plus durs, mais, M. le Conseiller d'Etat, responsable des finances, nous a rassurés à ce sujet avec un budget 2021 qui est équilibré. Par conséquent, je n'ai pas beaucoup de craintes, même si on sait que l'économie, par définition, est volatile.

Quant à l'aspect de l'endettement, je pense que ce ne serait, économiquement, pas justifié de s'endetter aujourd'hui pour mettre en œuvre ce plan de mesures, quand on a de la liquidité disponible qui dort sur les comptes bancaires. Cela rejoint un peu l'intervention de M. le Député Jaquier, sur le conservatisme de l'emploi et de la fortune. Je pense qu'aujourd'hui, c'est une chance pour le canton de Fribourg, d'avoir une excellente situation financière, probablement enviée des autres cantons. Au niveau concurrentiel, on est meilleurs grâce à cette gestion rigoureuse passée. On peut affronter plus sereinement ce défi Covid-19.

Pour le groupe ACG, Madame la Députée Ballmer, vous avez souligné le manque de vision et insisté sur la mise en œuvre d'un plan climatique. Je peux vous rejoindre sur ce sujet; néanmoins je pense qu'il faut qu'on soit très forts pour pouvoir financer davantage un plan climatique. Donc, l'un n'empêche pas l'autre, mais le plus important aujourd'hui c'est d'avoir ce plan de relance. Vous relevez toutefois que plein de mesures sont appropriées, donc c'est déjà bon signe.

S'agissant de M. Bernard Dafflon, que je connais personnellement très bien, c'est un professeur de l'Université, qui a toujours travaillé dans la fonction publique. Certains économistes privés ne partagent pas du tout ses points de vue, donc c'est à géométrie variable.

Monsieur le Député Hubert Dafflon, vous soulignez le plan, vous l'appréciez bien, donc pas de soucis à ce niveau-là. Vous relevez toutes les mesures économiques et c'est vrai qu'elle sont importantes.

Pour l'UDC, un axe plutôt sur la fiscalité. Cela viendra et ça n'a pas été oublié. Je crois que c'est important de le dire. Il y aura des baisses fiscales, affaire à suivre.

Madame Berset, je partage à 100 % votre avis. Le plus important, pour un jeune, c'est la première place de travail. C'est vrai que la crise va compliquer cette première place pour les jeunes diplômés. A voir si au niveau de l'Etat, en raison de la Caisse de pension, il y aura plus de places qui deviendront disponibles. Je l'espère, pour donner cette chance aux jeunes. Moi, j'ai toujours prétendu que c'était quelque chose de très important, raison pour laquelle, à titre personnel, je ne soutenais pas un salaire minimum, parce que ça pouvait péjorer cela.

Monsieur Bürdel, je prends acte de votre amendement et de votre souci que le canton se rapproche davantage des acteurs privés. J'avais cru comprendre que, pour l'élaboration de ce plan, il y avait quand même eu beaucoup de séances tripartites, donc je pense que c'est bon.

Ensuite, Monsieur Ducotterd, vous demandez d'investir dans la recherche au niveau de l'agriculture. Je pense que l'Etat a certainement un rôle à jouer, mais les branches professionnelles aussi. Donc jusqu'où va-t-on?

A M. le Député Galley, concernant Forum Fribourg, la commission ne s'est pas prononcée sur la viabilité ou la gestion de la société Forum, mais elle estime qu'elle doit être traitée sur le même pied d'égalité qu'Espace Gruyère, parce que les deux centres d'expositions ont subi les mêmes difficultés, en raison de la pandémie, puisque plus aucun événement n'était possible. C'est cet aspect-là qui a prévalu et, au niveau de la loi (art. 35), les bénéficiaires attestent de l'utilisation octroyée pour des mesures de relance d'événements. Cela veut dire, j'imagine, que le demandeur devra justifier que les fonds sont prévus pour relancer l'événement. Alors, après, dans la pratique, comment vont-ils le faire? Ce n'est pas à moi d'y répondre. Mais ce qui a été précisé c'est que ça ne sera pas un fonds d'assainissement en tant que tel.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Vielen Dank für die Eintretensdebatte und Ihre wertvollen und zum Teil auch kritischen Hinweise zu diesem Wiederankurbelungsplan.

Nur kurz zwei Bemerkungen: Wenn es eine Schwäche dieses Wiederankurbelungsplans geben würde, wäre dies die Tatsache, dass wir diesen Plan während der Sommerferien erarbeitet haben. Sie wissen, die Krise geht relativ schnell vonstatten, die Bedingungen ändern sich sozusagen fast täglich. Was wir Ihnen heute vorsetzen, wurde während den Sommerferien erarbeitet. Das heisst, der Plan hat schon ein gewisses Alter.

Das heisst aber nicht, dass wir die Situation nicht weiterhin eng verfolgen. Das heisst auch nicht, dass wir seit der Erarbeitung dieses Wiederankurbelungsplans nicht weitere Massnahmen getroffen haben.

Sehr viele der Massnahmen, die getroffen wurden, hatten keine oder nur geringe finanzielle Konsequenzen. Andere hatten finanzielle Konsequenzen, die von den Direktionen getragen werden konnten oder sogar vom Staatsrat.

Je tenais à souligner notamment, par rapport à la remarque sur la situation difficile de jeunes diplômés, qu'évidemment, l'augmentation du chômage est une très grosse préoccupation du Conseil d'Etat. Vous avez vu, cela a été mentionné, le premier saut spectaculaire est de + 42 %. Heureusement, depuis lors, il n'y a plus eu d'augmentation, mais c'est quelque chose qu'on suit vraiment avec attention. Pour vous donner un exemple, on avait le très gros souci, au début de cette crise, qu'il n'y ait pas suffisamment de contrats d'apprentissage signés. On était largement en-dessous des contrats signés l'année passée et le Conseil d'Etat a fait un effort pour y remédier. Le résultat, aujourd'hui, est qu'on arrive plus ou moins au même nombre de contrats d'apprentissage que l'année passée. Donc, cela fait suite à un effort particulier du Service de la formation professionnelle et du Conseil d'Etat. On suit vraiment la situation, notamment au niveau du chômage. On n'oubliera évidemment pas le chômage, mais on ne l'a pas intégré dans le plan de relance, parce qu'à ce moment-là il n'y avait rien à mettre dans celui-ci.

La deuxième question posée par rapport à Forum Fribourg est relativement simple. Cela fait plusieurs années qu'il n'y a pas d'entente sur l'orientation de Forum Fribourg. Il y a plusieurs acteurs impliqués qui ne partagent pas nécessairement le même avis sur ce que doit faire ce Forum Fribourg. Avec le montant qu'on met actuellement à disposition, on ne fait rien d'autre qu'ajourner la faillite. Je souligne qu'il faut ce temps, parce qu'on ne peut pas simplement laisser tomber en faillite une structure telle que Forum Fribourg et penser qu'en quelques jours, on pourrait redémarrer. Forum Fribourg, aujourd'hui, signe des contrats pour l'année prochaine, pour l'année 2022 et voire même pour l'année 2023. Donc, imaginez-vous une faillite de Forum Fribourg, quel dégât d'image ? Quel dégât financier ? Raison pour laquelle, avec cette contribution de l'Etat, qui est doublée par une aide de la Banque cantonale et d'autres actionnaires, on peut gagner un peu de temps. On veut travailler durant l'été pour faire une enquête auprès de tous les acteurs concernés par Forum Fribourg, pour essayer finalement de trouver une vision commune partagée par tous ces acteurs. Dans quelques semaines, je solliciterai le Conseil d'Etat pour la suite de l'affaire. On veut avancer et on espère que d'ici à la fin de l'année, début de l'année prochaine, on réunira à nouveau tous les acteurs autour d'un nouveau concept pour Forum Fribourg, qui pourrait ressembler au concept actuel. Il est beaucoup plus simple de faire une transition souple, que de laisser tomber le tout, parce qu'encore une fois, il sera presque impossible de redémarrer facilement après avoir laissé tomber une telle société en faillite.

Je vous invite donc fortement à soutenir Forum Fribourg et Espace Gruyère, qui ont beaucoup souffert de cette crise. C'est vrai qu'à Forum Fribourg, il y avait des problèmes structurels avant, mais je pense qu'il ne mérite pas de tomber en faillite juste comme ça.

A part ça, je réponds encore volontiers à d'autres questions s'il y en a.

> L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

I. Acte principal : décret relatif au plan cantonal de relance

Art. 1

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). L'article 1 indique le montant du fonds et les sources d'alimentations. La Commission des finances et de gestion vous propose de le compléter par un alinéa 4 pour pouvoir financer toutes les mesures, même si elles dépasseraient les 50 millions. Les dépassements seraient financés par le budget de l'Etat 2021-2022 puisque ces mesures ne seront dépensées, pour certaines, qu'en 2021 ou 2022.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Le Conseil d'Etat se rallie à cet amendement.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 2

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). L'article 2 indique simplement que les crédits seront dissous à la fin de l'année 2022.

> Adopté.

Art. 3

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Compte tenu des amendements acceptés par la Commission des finances et de gestion, les crédits considérés comme dépenses liées sont augmentés de 5 030 000 frs et passent à 32,33 millions. Dans le détail, les dépenses suivantes sont modifiées:

> Mesures pour la réorientation professionnelle + 30 000: on passe donc de 170 000 à 200 000 frs.

> Mesures pour le soutien du commerce local + 2 millions: ici ce sont les bons Kariyon avec 10% à charge de l'Etat, effet de levier estimé à 20 millions.

> Mesures pour la culture doublées, + 1,5 million: on passe de 1,5 à 3 millions.

> Idem pour les mesures pour le sport: on passe de 1,5 à 3 millions.

Ce sont les amendements qui ont été acceptés par la majorité de la Commission des finances et de gestion.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme les propos du rapporteur.

Le Conseil d'Etat se rallie à toutes ces propositions de modifications pour arriver au montant cité dans le projet bis de la Commission des finances et de gestion.

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). J'annonce mes liens d'intérêts : je suis conseiller communal à Fribourg en charge de la culture et président du Club culture du Grand Conseil.

J'interviens pour l'amendement déposé à l'article 3 al. 3 centre de charges 3265/3636.118 concernant le soutien à la culture en proposant un montant de 4,4 millions de francs.

En principe, les 3 millions proposés par la Commission des finances et de gestion, doublés par la Confédération, constituent les 6 millions de l'objectif minimal. Je me dois cependant de déposer cet amendement puisque la Confédération a voté récemment un montant supplémentaire. En tout, cela fait 134 millions à disposition des cantons. Selon la répartition cantonale, Fribourg a droit à 3,3%, soit un montant de 4,4 millions de francs. Vous imaginez bien que tous les cantons essaieront d'obtenir leur part maximale, à juste titre, puisque c'est là la volonté des parlementaires fédéraux. Il sera alors très étrange, voire incompréhensible que Fribourg ne saisisse pas cette opportunité. Sur le contenu, il s'agit bien ici d'un plan de relance, puisque le canton, via son Service de la culture, sera cette fois proactif. Le concept mis en place vise à pousser les entreprises culturelles, comprenez toutes les institutions et associations culturelles du canton, à planifier l'entier de leur programme aux saisons, comme elles le faisaient chaque année. Or, aujourd'hui, un grand nombre d'institutions sont très réticentes puisque les risques financiers sont importants. Il faut absolument relancer la machine.

Enfin, il faut noter que les cas de rigueur bénéficieront aussi de la manne fédérale. Il faut donc séparer les deux sujets, ce d'autant plus que la liste des bénéficiaires des cas de rigueur est déjà longue comme le bras.

Merci dès lors de soutenir cet amendement.

Il s'agit donc à l'article 3 al. 3, dans la liste sur la deuxième page, de changer le montant du projet initial de 1,5 million en 4,4 millions ou si vous prenez le montant de la Commission des finances et de gestion de 3 millions, de l'augmenter à 4,4 millions.

Ballmer Mirjam (VCG/MLG, SC). Die Fraktion Mitte-Links-Grün unterstützt den Antrag von Laurent Dietrich für eine Erhöhung der Mittel im Kulturbereich. In der Finanzkommission haben wir zuerst eine Erhöhung auf 6 Millionen Franken gefordert, denn dies ist der Betrag, den die Kulturbranche als nötig erachtet, um weiterhin ein Kulturangebot bieten zu können und die vielen damit verbundenen Arbeitsplätze zu erhalten. Es geht sowohl um den Erhalt des Beschäftigungsniveaus als auch um die Wertschöpfungskette der künstlerischen, administrativen und technischen Arbeitsplätze: Bühnentechnik, Grafik, Druckereien, Gastronomie usw. sind betroffen. Das zeigt, welcher grossen ökonomischen Stellenwert die Kultur für Freiburg hat.

Wir ziehen es wie Kollege Dietrich vor, dem Kulturbereich jetzt genügend Mittel zur Verfügung zu stellen, damit er sich und sein Netzwerk selbst über Wasser halten kann. Da die 6 Millionen Franken in der CFG nicht akzeptiert wurden, schliessen wir uns dem Antrag Dietrich an. Die Mittel sollen wirklich an die professionellen Kulturschaffenden gehen.

Nicht sinnvoll finden wir die Strategie, zu sagen, es gäbe ja einen Härtefallfonds. Es wird noch genügend Härtefälle geben, die unterstützt werden müssen. Wo verhindert werden kann, dass jemand - oder eben eine ganze Branche wie hier - zum Härtefall wird, sollten wir dies tun. Ökonomisch ist dies viel effizienter.

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). Le groupe de l'Union démocratique du centre va bien sûr s'opposer à cet amendement.

La raison est simple. On a ici des mesures limitées dans le temps et on a déjà doublé la mesure. Le montant de 3 millions est accepté par le groupe de l'Union démocratique du centre. Vouloir augmenter à 4,4 millions en sachant pertinemment qu'une grande partie de l'augmentation ne sera pas utilisée est totalement inutile. Je vous demande donc de refuser cet amendement.

Collaud Romain (PLR/FDP, SC). La Commission des finances et de gestion a déjà accompli un travail remarquable pour équilibrer les 50 millions. En acceptant les amendements à tout va, nous déséquilibrons cette loi.

De plus, la Commission des finances et de gestion avait déjà doublé ce montant. Il s'agit là de cohérence et c'est pourquoi le groupe libéral-radical refusera cet amendement.

Moussa Elias (PS/SP, FV). Le groupe socialiste, dans sa grande majorité, soutiendra cet amendement.

Comme l'a dit notre collègue Dietrich à juste titre, il s'agit ici de ne surtout pas louper la possibilité d'obtenir les aides fédérales supplémentaires. En soutenant cet amendement, vous permettez également aux acteurs culturels de toucher l'entier des 4,4 millions également promis par la Confédération. Cela fait tout son sens d'accepter cet amendement.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Je vous confirme que cet amendement de 4,4 millions a été déposé en séance de Commission des finances et de gestion et a été rejeté. Je ne peux que vous conseiller de rejeter cet amendement et de donner votre aval au projet bis de la Commission des finances et de gestion.

En réalité, on a une certaine difficulté au niveau du volume des enveloppes qui seront allouées. Il y a déjà eu certaines enveloppes qui ont été allouées dans le cadre du plan de mesures initial. Il y a le maintien tout de même des subventions en faveur des organisations culturelles malgré l'absence de prestations. Probablement, dans le cadre des cas de rigueur, il y aura à mon avis une porte ouverte, si les difficultés sont toujours bien présentes. Je ne nie pas qu'il n'y a pas de difficultés. Il y a les deux ans; c'est vrai, on a eu certains doutes, mais ne crée-t-on pas énormément de demandes de fonds, fonds qui ne pourront pas être utilisés dans le délai-cadre des deux ans ? C'est la raison pour laquelle la majorité des membres de la Commission des finances et de gestion n'a pas soutenu cet amendement.

Quant à l'autre critère des aides fédérales supplémentaires — je m'exprime ici à titre personnel —, il faut bien que quelqu'un les finance. Je n'aime pas trop l'argument selon lequel parce que ce sont des aides fédérales on doit donc en profiter. Quelqu'un doit bien les payer, et si elles sont investies là elles ne sont pas investies ailleurs.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. L'aide à la culture se fait ou s'est fait en deux étapes. Il y a une première étape qui était l'ordonnance fédérale ou cantonale d'urgence qui a permis d'indemniser les acteurs et les entreprises culturelles. C'était notamment pour les annulations, pour des reports ou pour la tenue sous une forme réduite et COVID compatible de manifestations ou d'activités culturelles. La première période de dommages a été couverte jusqu'au 30 octobre de cette année. Le Service de la culture a reçu un peu moins de 300 requêtes qui ont presque toutes été traitées. Ils avaient à disposition un crédit-cadre d'environ 12 millions de francs, financé de manière paritaire par la Confédération et l'Etat de

Fribourg. Sur ces 12 millions ne seront probablement dépensés que 6 millions de francs d'indemnisation. C'est une estimation du Service de la culture.

Cette première étape sera remplacée par une deuxième étape, qui est la loi fédérale COVID qui a été adoptée le 25 septembre par le Parlement et qui reprend cette aide à la culture. C'est aussi en collaboration avec les cantons. Nous avons donc mis en place un dispositif d'indemnisation pour les entreprises culturelles, en cas d'annulations, de reports, d'ouvertures réduites, et aussi un programme de soutien des projets dits de transformation jusqu'à fin 2021.

Je confirme les chiffres énoncés par le député Dietrich. La Confédération met à disposition 34 millions jusqu'à la fin de l'année, donc novembre à décembre. Le canton de Fribourg peut bénéficier de 3,3 %, ce qui fait 1,1 million. Pour l'année 2021, cela sera 3,3% de 100 millions, soit 3,3 millions. La grande question est de savoir si on sera à même d'aller chercher l'entier de l'argent à disposition, compte tenu du fait qu'on n'y est pas arrivé lors de la première étape. Je confirme quand même que les critères devront être fixés à nouveau, qu'ils seront relativement stricts j'imagine. Raison pour laquelle on est déjà sûr qu'il y a des domaines qui échappent au périmètre d'exigibilité du programme d'ordonnance fédérale et aussi cantonale. Ce sont par exemple les forains, la formation artistique, les librairies, les éditeurs. Mais ces entreprises pourront bénéficier des cas de rigueur. C'est prévu en tout cas actuellement par l'ordonnance fédérale qui traite des cas de rigueur. Cette dernière sera complétée par une ordonnance cantonale, raison pour laquelle le Conseil d'Etat vous propose de vous en tenir au projet bis de la Commission des finances et de gestion.

> Au vote, la proposition de M. Dietrich, opposée à la proposition de la commission (projet bis), et acceptée par 57 voix contre 42 et 1 abstention.

Ont voté Oui :

Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Moussa Elias (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG). *Total 57*

Ont voté Non :

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP). *Total 42*

S'est abstenu :

Piller Benoît (SC,PS/SP).*Total 1*

Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV). En préambule, je précise que je n'ai aucun lien d'intérêt avec l'amendement que je vais maintenant déposer.

J'estime pour ma part que l'augmentation des crédits alloués à la culture manque sa cible dans le cadre de ce plan de relance. Je vous le rappelle, il y avait 1,5 million prévu dans la version initiale du Conseil d'Etat. Le montant est passé à 3 millions après l'examen par la Commission des finances et de gestion, et passe maintenant à 4,4 millions, après l'acceptation de l'amendement de notre collègue Dietrich.

Le décret par rapport à cette aide fait expressément référence à la loi sur les affaires culturelles. On parle donc ici des institutions professionnelles de la culture. Il se trouve que ces institutions ne sont pas si mal loties, si on regarde de plus près l'ensemble des mesures qui ont été prises en leur faveur. M. le Commissaire du Gouvernement l'a dit tout à l'heure, ce n'est pas moins de 12 millions de subventions, d'avances à fonds perdu qui ont été débloquées en faveur des acteurs professionnels fribourgeois de la culture depuis le début de la pandémie. Les subventions qui avaient été budgétées et promises par le canton ont été versées à ces acteurs de la culture, alors même que les spectacles non pas eu lieu. En outre, ils ont pu bénéficier des RHT pour l'ensemble de leur personnel, ce qui fait dire à certaines personnes qui sont proches elles-mêmes de ces institutions que leurs propres institutions n'auront jamais fait autant de bénéfices qu'en cette année 2020. Il faut le savoir.

En regard des autres mesures qui sont prévues dans ce plan de relance, les institutions culturelles professionnelles sont très largement dotées, beaucoup plus par exemple que les jeunes en recherche d'une place d'apprentissage — comme l'a relevé avec justesse la députée Christel Berset tout à l'heure —, beaucoup plus que les entreprises en difficulté, qui souffrent économiquement de cette pandémie. Par contre, comme vous le savez, notre canton a la chance de pouvoir compter sur une multitude d'acteurs non professionnels de la culture. Je pense ici aux chorales, aux sociétés de musique, aux groupes de théâtre amateur, etc. Ces acteurs de la culture populaire et vivante dans nos villages et dans nos villes mériteraient aussi d'être soutenus. Dans plusieurs cas que je connais aussi personnellement, des sociétés de chant, des sociétés de musique, des groupes de théâtre amateur ont dû annuler des spectacles ou des concerts qui avaient été prévus, alors que des frais importants avaient déjà été engagés. Ces sociétés amateurs qui ne rentrent pas dans la loi sur les affaires culturelles pour bénéficier de subventions méritent alors aussi un coup de pouce. C'est pourquoi je vous propose, avec l'amendement que je dépose à l'instant, et en partant des 4,4 millions que vous avez adoptés tout à l'heure, de le diviser par deux et d'octroyer la moitié, soit 2,2 millions aux acteurs professionnels et aux institutions culturelles au sens de la loi, et l'autre moitié, soit 2,2 millions aux acteurs non professionnels de la culture.

Je donne lecture de mon amendement: nous sommes au centre de charges 3265/3636. 118 4,4 millions dont 2,2 millions de mesures soutenant la reprise des activités de la culture au sens de la loi sur les affaires culturelles et 2,2 millions de mesures pour les acteurs non professionnels de la culture.

Dietrich Laurent (PDC/CVP, FV). Je découvre à l'instant ces modifications. Je réagis de la manière suivante: j'ai parlé tout à l'heure d'entreprises culturelles telles que les a définies la Confédération. Par entreprise culturelle, comme cela m'a été confirmé par le Service de la culture, on parle de toutes institutions ou associations qui œuvrent dans le domaine de la culture. On pourrait donc s'imaginer un chœur qui engage un professionnel de la culture, qui fait un concert avec des cachets, et qui puisse tout à fait entrer dans cette catégorie-là, puisqu'au final, il s'agit d'indemniser ou de conserver les cachets qui vont aux professionnels de la culture. J'ai l'impression que la proposition de M. Peiry, même si elle est louable, manque sa cible puisqu'on entrerait dans le domaine non professionnel, qui aujourd'hui a un travail et qui est couvert par d'autres mesures, soit d'urgence, soit du plan de relance, soit des cas de rigueur qui défileront par la suite. Je vous demande donc de laisser les 4,4 millions tels qu'il sont prévus par le Service de la culture et de ne pas accepter la proposition de M. Peiry.

Collaud Romain (PLR/FDP, SC). A l'instar du sport, il nous paraît primordial dans ce cadre-là de soutenir toutes les catégories dites culturelles. A ce titre, le groupe libéral-radical soutiendra cet amendement.

Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR). En me référant aux propos du collègue Dietrich, à savoir que les clubs de culture amateurs pourraient bénéficier des cas de rigueur, cela me paraît vraiment tirer par les cheveux. Aussi j'aimerais connaître la position du Conseil d'Etat sur ces propos.

Moussa Elias (PS/SP, FV). On est en train d'ouvrir un vaste débat sur la question de savoir où vont exactement les 4,4 millions qu'on vient de voter? Il y a beaucoup d'incertitudes, mais avec la version initiale, respectivement ce que vous avez voté auparavant avec l'amendement Dietrich, toutes les réponses sont contenues dans le message du Conseil d'Etat qui vous explique exactement où iront les 4,4 millions.

En acceptant aujourd'hui l'amendement de notre collègue Peiry, on ne sait rien. On ne sait pas où iront les 2,2 millions, respectivement les autres 2,2 millions; si, comme l'a dit notre collègue Dietrich, la cible visée par notre collègue Peiry

sera touchée, ou si, finalement, on ne fait que de diminuer à nouveau le montant des acteurs et institutions culturelles professionnelles à 2,2 millions au lieu des 4,4 millions initialement prévus.

En raison de cette incertitude et parce que nous n'aurons pas la réponse définitive aujourd'hui - cela n'est pas possible sans un examen approfondi de la question - je vous propose de maintenir le projet bis modifié par l'amendement de notre collègue Dietrich. Je vous prie donc de refuser l'amendement qui nous est proposé ici.

Meyer Loetscher Anne (PDC/CVP, BR). Je voulais donner un éclairage par rapport à ce qu'a dit M. le Député Peiry. Les sociétés amatrices de théâtre ont reçu un soutien lorsqu'elles ont annulé leurs prestations par le biais de la fédération de théâtre amateur qui, elle, a reçu des montants de la Confédération. Ces montants ont largement pu pallier les annulations du théâtre amateur. Je tenais à le souligner parce que cela fait partie des raisons pour lesquelles cet amendement a été fait. Donc je ne soutiendrai pas cet amendement.

Ballmer Mirjam (VCG/MLG, SC). Ich schliesse mich meinen Vorrednern Dietrich und Moussa an. Ich kann diesen Antrag auch nicht unterstützen, unter anderem auch wegen folgendem Argument. Die Aufteilung halb halb finde ich in diesem Falle wirklich nicht gerechtfertigt. Es müsste, wenn schon, ein viel grösserer Teil an die professionellen Kulturschaffenden gehen und ein kleinerer Teil an die Nichtprofessionellen.

Den Ausgleich, wie ihn Kollege Peiry hier vorschlägt, kann ich auf keinen Fall unterstützen.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). En séance de la Commission des finances et de gestion, ce thème a été discuté de savoir quelle est la part pour les organisations professionnelles et quelle est la part pour les organisations non professionnelles comme les chorales ou les sociétés de musique. J'ai ressenti au sein de la commission qu'il y avait une volonté de soutenir toutes les organisations non professionnelles faites de bénévoles, par exemple les fanfares, etc. Je trouve dommage que dans ce débat on est en train de cliver, de séparer les différentes associations culturelles.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je ne peux évidemment pas vous recommander de soutenir cet amendement puisqu'il n'a pas été déposé. C'était la version bis que je voulais qu'on soutienne. A titre personnel, je peux vivre avec.

Sur la question de M. Kolly, je vois mal comment une société de fanfares sera aidée dans le cadre des mesures des cas de rigueur que l'on va traiter en fin de journée. En effet, à mon avis c'est inexact de penser que ces sociétés seront aidés dans le cadre des cas de rigueur.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme les propos du rapporteur. Par rapport aux cas de rigueur, ils ne sont pas destinés aux particuliers.

Par rapport à la question sur la culture, il est quelque peu déconseillé de toucher à ce système. Pour bénéficier de cette manne fédérale, il ne faut pas introduire des empêchements au niveau cantonal. Cela pourrait évidemment remettre en question le système que vous venez d'approuver. Cela pourra remettre en question le fait que vous pourriez aller chercher à la Confédération les 4,4 millions.

Cela étant dit, la loi COVID et l'ordonnance fédérale prévoient que les associations culturelles d'amateurs soient indemnisées par leur faïtière et c'est très important, car cela a été convenu ainsi et cela a eu beaucoup de succès jusqu'ici. Ils ont donc pu toucher jusqu'à 10 000 francs de de dommages COVID. Ce financement est assuré uniquement par la Confédération à hauteur de 10 millions. De plus, si la facture est plus élevée que les 10 000 francs, les sociétés amateur peuvent aussi s'adresser au Service de la culture, par exemple en cas d'annulation d'une fête de musique d'une certaine ampleur avec quelques finances en jeu.

A mon avis, une grande partie de la préoccupation du député Peiry se trouve d'ores et déjà réglée par cette ordonnance fédérale qui sert de référence.

Le Conseil d'Etat vous propose donc de ne pas faire deux sous-budgets, car cela compliquerait beaucoup la gestion du traitement des demandes et cela risquerait de ne pas correspondre exactement aux besoins, ce qui mettrait aussi en danger le fait qu'on puisse aller chercher au maximum les 4,4 millions auprès de la Confédération.

> Au vote, la proposition de M. Peiry, opposée à la proposition de la commission (projet bis), est refusée par 56 voix contre 40 et 7 abstentions.

Ont voté Oui :

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP),

Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP). *Total 40*

Ont voté Non :

Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Moussa Elias (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG). *Total 56*

Se sont abstenus :

Senti Julia (LA,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP). *Total 7*

Bourguet Gabrielle (PDC/CVP, VE). J'annonce tout d'abord mes liens d'intérêts. Je suis présidente de l'Association Fribourgeoise des Sports, je suis membre de la Commission cantonale du sport et je suis depuis tout récemment membre du comité du groupement sport du Grand Conseil.

Je pense qu'il faut toujours relever les choses positives. Je souhaite remercier la Commission pour le doublement du montant prévu pour le sport.

Si j'ai déposé un amendement – il n'est pas affiché, je peux donc peut-être l'énoncer – si j'ai donc déposé un amendement pour augmenter également à 4 400 000 frs la part de la contribution au sport, c'est dans un souci de symétrie de traitement de la culture et du sport, symétrie souhaitée tant par le Conseil d'Etat que par la Commission.

La crise sanitaire a eu mais surtout aura encore un fort impact économique sur les milieux sportifs, associations et clubs du canton de Fribourg de nombreuses manifestations ne pouvant avoir lieu ou seulement dans des conditions très restreintes, de nombreuses manifestations génératrices de revenus, des soupers de soutien, des lotos, et j'en passe. De nombreuses questions se posent également quant au sponsoring à venir, puisque l'économie est elle aussi fortement impactée par cette pandémie. De nombreuses mesures sanitaires doivent être mises en place pour la plupart des sports, tous les sports en salle, les sports de contact, ceci sans parler du sport handicap, qui doit faire face à des difficultés particulières.

On met souvent en avant les clubs professionnels, leurs difficultés particulières et les soutiens dont ils bénéficient. C'est extrêmement important pour notre canton. Il ne faut pas oublier que le sport est encore plus large. Nous avons 52 membres à l'AFS, associations sportives et clubs sans association confondus, ceux qui représentent selon le message du Conseil d'Etat environ 850 clubs dans le canton, des sports différents dont les besoins seront élevés.

Le Conseil d'Etat a choisi une symétrie des traitements entre la culture et le sport. La Commission l'a suivi sur ce principe lorsqu'elle a augmenté les montants prévus par le Conseil d'Etat.

Je vous propose donc d'accepter mon amendement en alignant le montant au sport à celui que nous venons d'accorder à la culture, soit 4,4 millions.

Bonny David (PS/SP, SC). J'ai juste une question de clarification. On parle de sport professionnel, on parle de sport non professionnel. On n'a pas beaucoup de sports professionnels dans le canton, quoiqu'on a d'excellents athlètes. J'aimerais simplement savoir à qui sont destinés ces montants et combien, pour avoir un point de situation précisément. Qui va recevoir parmi les sportifs professionnels ou qui sont ceux qui sont susceptibles d'avoir des demandes? Vous avez certainement sorti ce chiffre par rapport à des demandes.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Si je prends acte de l'amendement de M^{me} la Députée Gabrielle Bourguet, il faut reconnaître qu'au sein de la Commission des finances et de gestion il y avait eu un consensus pour fixer un montant équivalent entre les montants dédiés à la culture et ceux dédiés au sport. Le plénum en décide autrement aujourd'hui. En tant que membre de la Commission des finances et de gestion, je ne peux malheureusement que vous proposer de rejeter cet amendement, même si j'ai beaucoup de sympathie pour le monde sportif professionnel et non professionnel. Ayons quand même à l'esprit qu'on a des montants qui sont conséquents et c'est vrai que pour les clubs non professionnels un souper de soutien c'est peut-être 20 000 net, mais là on a des montants qui sont à plusieurs centaines de milliers de francs.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Concrètement, au domaine de la culture, on soutient la culture professionnelle. Au sport, on ne soutient pas le sport professionnel. Cela a été fait durant cette crise, mais cela a été fait largement par la Confédération, par des moyens spécifiques et aussi par le biais des RHT et des APG.

Si j'ai bien compris, vous voulez augmenter les montants pour le sport amateur. Quand on a examiné ces cent propositions pour le plan de relance, par rapport à leur contenu, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour le sport et les montants, on les a aussi examinés. Ces montants ne sont donc pas tombés du ciel. Cela a fait beaucoup de discussions. Le Service du sport lui-même a dit qu'avec 3 millions les besoins au niveau de l'aide au sport pouvaient être largement couverts. Ces 3 millions étaient le montant maximum pour l'aide au sport.

Le Conseil d'Etat vous propose ainsi de vous en tenir à la proposition de la Commission des finances et de gestion.

> Au vote, la proposition de M^{me} Bourguet, opposée à la proposition de la commission (projet bis), et acceptée par 50 voix contre 45 et 5 abstentions.

Ont voté Oui : Total 50

Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Moussa Elias (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP)

Ont voté Non : Total 45

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Cotting Charly

(SC,PLR/FDP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Se sont abstenus : Total 5

Senti Julia (LA,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP)

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). L'amendement que je dépose cet après-midi est le suivant: dans le centre des charges, d'augmenter de 1 million à 1,5 million la mesure relative à l'accélération de la construction d'infrastructures cyclables au sens de la loi sur les routes. Cet amendement que je dépose cet après-midi est un peu un petit hommage à notre désormais ancien collègue Marc-Antoine Gamba. Souvenez-vous lors du traitement de sa motion "Véloland", qui était ma foi bien plus ambitieuse, il avait demandé la création d'un fonds de 20 millions.

Ce montant est effectivement un petit pas mais permet de montrer que l'on souhaite un plus, un gros plus pour les infrastructures cyclables dans le canton. Je crois que le fait d'accepter cette petite augmentation est un symbole en ce sens. Cette crise doit être un tournant, un tournant en vue d'investir et d'investir concrètement pour les infrastructures à Fribourg et pour le Fribourg de demain.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Lors de nos débats, un amendement de majoration de cette mesure a été déposé, qui demandait de porter la mesure de 1 million à 21 millions. Dans le cadre de nos discussions, nous avons pris l'avis de M. le Conseiller d'Etat, qui estimait qu'une mesure d'une telle ampleur n'était pas envisageable, parce qu'on arriverait pas à la mettre en œuvre dans le délai imparti.

Par contre, connaissant aussi l'attachement du conseiller d'Etat en question pour le vélo, je pense que le montant qui a été estimé est correct à 1 million, raison pour laquelle je vous propose de refuser cet amendement au nom de la Commission. Faisons déjà quelque chose avec ce million. Faisons de la coordination. Faisons le départ des études pour ensuite des constructions de pistes cyclables. Je crois qu'on est tous d'accord qu'il faut améliorer les choses, mais prenons déjà ce million pour coordonner et faisons ensuite les travaux plus tard.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme les propos du rapporteur. On n'est pas dans un programme d'investissement cet après-midi. On ne parle pas des investissements dans les routes cyclables ou autre chose. On est dans un programme d'incitation, qui doit produire des mesures rapidement. Vous pouvez donc donner le montant que vous voulez, mais finalement on ne sera pas à même de l'utiliser. C'est juste un signal politique que l'on veut donner. On veut rapidement produire un effet et pour cela le montant a été estimé et était jugé correct par le chef de la DAEC, qui nous écoute aussi.

Je vous propose de maintenir la proposition de la Commission des finances et de gestion

Au vote, la proposition de M. Kubski, opposée à la proposition de la commission (projet bis), est refusée par 55 voix contre 43 et 4 abstentions.

Ont voté Oui : Total 43

Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Moussa Elias (FV,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Ont voté Non : Total 55

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas

(SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP)

Se sont abstenus : Total 4

Berset Solange (SC,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP)

Bürdel Daniel (PDC/CVP, SE). *Meine Interessenbindung: Ich bin Stellvertretender Direktor des Freiburger Arbeitgeberverbandes.*

Seit einiger Zeit verfolgen wir aktiv die Entwicklung von gewissen Branchen und wollten heute im Bereich der Härtefälle einen Antrag stellen zur Unterstützung der Gastronomiebranche im Kanton Freiburg, welche speziell gelitten hat in den letzten Monaten. Wir wissen alle, zwischen März und Mai waren die Betriebe geschlossen und die Wiedereröffnung hat nicht zu den erhofften Entwicklungen geführt. Es war zwar ein einigermaßen akzeptabler Sommer, aber jetzt naht der Winter und wir wissen alle, die Firmenanlässe, die Jahresendessen, die Gruppenausflüge sind alle gestrichen und das wird sicher zu verminderten Umsätzen und auch zu schwierigen Situationen im Bereich der Gastronomie führen.

Das Ziel war heute, über die Härtefallregelung eine Lösung für die betroffene Branche zu erreichen. Auf eidgenössischer Ebene sind die Kriterien immer noch nicht bekannt und auch auf kantonaler Ebene sind sie noch nicht ausdefiniert. Darum haben wir uns kurzfristig entschlossen - nach den diversen Änderungsanträgen, die eingegangen sind und auch akzeptiert wurden -, dass im Plan de Relance auch unser Änderungsantrag einfließt.

Wir sind der Meinung, dass die Gastronomiebranche speziell betroffen ist, neben der Eventbranche, der Carindustrie und der Reisebranche. Sie ist ein wichtiger Wirtschaftsfaktor im Kanton Freiburg, zahlreiche Arbeitsplätze hängen davon ab. Wir bitten Sie, gemäss dem Amendement, das Sie hier aufgeschaltet haben, im Artikel 3 Abs. 3 den Betrag, der von 1 Million Franken auf 3 Millionen Franken erhöht wurde, mit Kariyon-Bons auf 6 Millionen Franken zu erhöhen und einen Betrag von 3 Millionen Franken für die Gastronomie zur Verfügung zu stellen.

Meine Kollegin Nadine Gobet und ich bringen diesen Änderungsantrag ein. Ich nehme an, meine Kollegin wird mich noch ergänzen.

Gobet Nadine (PLR/FDP, GR). *Les trois millions qui sont demandés par l'amendement déposé avec mon collègue sont pour des lieux de vie, des lieux qui créent un lien social, qui aujourd'hui fait malheureusement défaut à cause de la crise sanitaire que nous vivons. Bars, discothèques, restaurants, il n'y en a pas deux qui sont dans la même situation dans ce secteur économique.*

Un restaurant en ville n'est pas dans la même situation qu'un restaurant dans un site touristique, qu'un restaurant avec une terrasse, qui cet été, grâce à la météo que nous avons eue, a pu limiter la casse par rapport à un restaurant sans terrasse.

Une discothèque, telle que Globull, la plus grande du canton, n'est pas dans la même situation qu'un bar, en tout cas actuellement pendant qu'on peut encore consommer debout.

Aujourd'hui, on demande une enveloppe qui soit à disposition pour soutenir un secteur d'activité important, qui comprend de nombreux membres et de nombreux emplois. Il s'agit aussi d'essayer d'obtenir une égalité de traitement avec les gens des milieux culturels et sportifs.

Dernier élément, j'ai entendu ce matin la présidente du Conseil d'Etat, qui s'est exprimée sur la RTS et a dit que Fribourg est dans une situation très critique, que de nouvelles mesures seront annoncées par notre Conseil d'Etat ce vendredi, donc la situation est loin de pouvoir s'améliorer à très court terme. Une des questions qui pouvaient nous occuper est que nous aurions pu le cas échéant, par le biais des cas de rigueur, mettre en place une enveloppe pour les bars et restaurants. Or,

nous ne savons pas aujourd'hui quelles seront les conditions de ces cas de rigueur et nous estimons qu'avec un modèle qui a été développé avec des chiffres qui doivent être présentés, des preuves à l'appui, y compris des décomptes TVA, avec un contrôle à faire par une fiduciaire GastroSocial, nous ne sommes pas dans une mesure arrosoir, et je vous demande de soutenir cet amendement.

Kolly Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Le groupe de l'Union démocratique du centre était déjà un peu sceptique par rapport à ce mal nommé plan de relance, parce que ce n'est pas un plan de relance. Il est vrai qu'à la suite de la tournure des événements, notamment des amendements qui ont été adoptés cet après-midi par ce Grand Conseil, il a transformé ce soi-disant plan de relance en un arrosoir général. On a l'impression que chacun vient faire un peu ses emplettes en fonction de ses intérêts.

Finalement, le groupe de l'Union démocratique du centre va également accepter cet amendement proposé par nos collègues Gobet et Bürdel, sans grande conviction. Si on a les moyens de donner autant pour la culture professionnelle alors on peut soutenir un peu plus les restaurateurs.

Jaquier Armand (*PS/SP, GL*). Mes liens d'intérêts: je suis secrétaire régional du syndicat Unia, qui organise notamment les salariés de l'hôtellerie et de la restauration.

Je suis un peu interrogatif. Je me demande comment, puisqu'on est dans un plan de relance, le Conseil d'Etat pourra faire des mesures qui vont dynamiser la branche et permettre de développer de l'emploi. C'est à mon sens le but d'un plan de relance. Dans les deux propositions qui ont été acceptées tout à l'heure, j'arrive à voir une certaine dynamique. Là, je vois un soutien et honnêtement je ne vois pas comment ça va permettre de sauver l'emploi. Peut-être que cela permettra de faire durer quelques établissements, mais je n'ai pas l'impression que cela va améliorer la situation dans l'emploi en termes de nombre de salariés et développement de salariés. C'est pour cela que je m'interroge. Si on arrive à me convaincre du contraire, notamment M. le Commissaire, je pourrais peut-être changer d'avis.

Schuwey Roger (*UDC/SVP, GR*). Nur zur Information: Seit der Coronakrise mussten wir die Hälfte der Tische aus dem Restaurant entfernen - ich habe ein Restaurant im oberen Greyerzbezirk in einer touristischen Region - und seitdem sind unsere Einnahmen um 50 Prozent gesunken.

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). Mes liens d'intérêts: je suis président de l'association Ancienne Gare, qui a le Café de l'Ancienne Gare, que vous connaissez peut-être, membre du CIS, qui exploite le domaine de Notre-Dame de la Route à Villars et qui a également un restaurant, plus le restaurant voisin, plus également l'hôtellerie et l'hébergement.

C'est dire qu'évidemment je partage les soucis au niveau de l'hôtellerie et de la restauration qui ont été exprimés par les auteurs de cet amendement. Toutefois, je viens de relire le PV de la Commission des finances et de gestion — je pense que le rapporteur va le rappeler — et exactement les mêmes arguments qui ont été avancés avant pour soutenir cet amendement ont été avancés pour augmenter l'enveloppe pour les cas de rigueur de 5 à 15 millions.

J'ai une question qui s'adresse finalement aux auteurs de l'amendement: est-ce que, si l'amendement passe, vous allez également diminuer l'enveloppe pour les cas de rigueur du même montant ou est-ce que ce montant s'ajoute au montant qui est déjà prévu dans les 10 millions supplémentaires que nous avons fixés pour les cas de rigueur? Si c'est un moment qui s'ajoute, je vais devoir m'opposer à cet amendement. Si par contre cet amendement passe en diminution de ce qui est prévu pour les cas de rigueur, je pourrais me rallier à cet amendement.

Gobet Nadine (*PLR/FDP, GR*). Lors de l'examen des cas de rigueur, en particulier de l'article 6, nous avons fait un amendement pour qu'il y ait un montant de 15 millions qui reste à disposition du Conseil d'Etat pour les cas de rigueur.

Il va y avoir deux types de cas de rigueur. Je ne pense pas que ce soit le moment de faire le débat là-dessus, mais il y a des cas de rigueur au sens de la loi fédérale, qui a déterminé un certain nombre de domaines d'activité qui seraient éligibles avec un pourcentage et aujourd'hui on ne sait pas encore quelles sont ces conditions de manière précise. D'autre part, on parlait de l'idée qu'il y avait peut-être aussi d'autres cas de rigueur que ceux qui sont définis par la Confédération, parce que des secteurs d'activité dans l'économie fribourgeoise, qui est un tissu économique diversifié, pourraient ne pas être compris dans les cas de rigueur au sens du droit fédéral.

Pourquoi 15 millions? Parce qu'on est parti de l'idée que dans les mesures urgentes de 60 millions il y a notamment une mesure qui est celle des beaux commerciaux et qui avait été évaluée à 20 millions. Cette mesure est terminée aujourd'hui et 5 millions ont été dépensés, raison pour laquelle on avait dit que la contrepartie qui n'avait pas été dépensée serait mise à disposition du Conseil d'Etat, sachant qu'il va avoir besoin d'une certaine marge de manœuvre. Qui peut dire aujourd'hui quelles seront les cas de rigueur demain en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la crise économique qui va sans nul doute se prolonger?

Brodard Claude (*PLR/FDP, SC*). S'agissant de cet amendement déposé par M. Bürdel et M^{me} Gobet, je cite un lien d'intérêt, puisque je suis membre du conseil d'administration d'un café-restaurant à La Roche en Gruyère.

Sur le fond, il est vrai que la branche a été extrêmement touchée de mi-mars jusqu'à mi-mai environ. Elle a relativement bien pu se redéployer dès la mi-mai, jusque pendant l'été aussi, parce qu'il y a eu des bonnes conditions climatiques, mais l'avenir s'annonce plus difficile et les réservations se font beaucoup plus rares. Avec la masse de la deuxième vague, cela a été cité par M^{me} Gobet, tout cela quand bien même le nombre de tables a été réduit d'une moitié, il y a eu un manque à gagner.

Sous l'angle politique, évidemment la difficulté de ce sujet aujourd'hui est de savoir si ces secteurs d'activité, qui doivent être aidés à mon avis, vont rentrer dans les cas de rigueur ou pas. C'est la question. La question de M. Moussa est totalement pertinente: est-ce que cela rentre dans le cas de rigueur que l'on traitera après ? A défaut, c'est pour moi autant légitime, Mesdames et Messieurs, que de mettre un million pour des centres d'exposition qui sont déjà un peu des cas de rigueur ou qu'on mette beaucoup d'argent pour la culture. Ce sont aussi *in fine* des cas de rigueur. Après, pour redynamiser l'offre, avec peut-être un soutien de plus, les restaurateurs vont innover, ils vont faire des offres pour attirer les gens.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je ne peux pas approuver cela.

A mon avis cependant, peut-être M. le Conseiller d'Etat pourra nous faire une promesse à ce niveau-là, un montant doit être compté, soit ici soit dans les mesures urgentes. A quelque part il faut le prévoir, parce que c'est un secteur d'activité qui souffre plus en silence que d'autres mais qui souffre tout de même.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme. La branche de la gastronomie souffre énormément. On a évidemment un contact régulier avec la gastronomie mais aussi avec les autres branches.

On fait aussi des pronostics avec la branche. On pense qu'à la fin de l'année on aura une perte du chiffre d'affaires moyenne sur toute l'année d'environ 20%, cela peut aller jusqu'à moins 40%, voire 50% du chiffre d'affaire. On est très inquiet au niveau du Conseil d'Etat. On a évidemment discuté spécifiquement de la branche. Il faut savoir qu'actuellement la gastronomie est explicitement prévue dans le projet d'ordonnance fédérale pour les cas de rigueur, contrairement peut-être à la culture et aux centres d'exposition.

Le Conseil d'Etat aura toute la liberté le cas échéant, si les critères sont trop sévères au niveau de l'ordonnance fédérale, au niveau de l'ordonnance cantonale d'assouplir quelque peu les critères pour que, évidemment, des branches comme la gastronomie puissent aussi en profiter.

Ce que je dois aussi dire pour être vraiment transparent, c'est que l'hôtellerie qu'on a déjà soutenue avec une mesure d'urgence ne peut plus prétendre à une aide dans le cadre des cas de rigueur. Si vous avez bénéficié d'une aide spécifique quelconque, vous êtes exclu des cas de rigueur. Ce serait aussi le cas pour la gastronomie si vous décidiez maintenant de donner ces 3 millions dans le cadre du plan de relance.

Une dernière remarque, c'était vraiment la logique du Conseil d'Etat de faire un plan de relance, qui a été établi il y a deux mois déjà donc qui a un certain âge, mais de garder toute la flexibilité dans la gestion de cette crise. Je crains qu'il y aura encore beaucoup de problèmes et le Conseil d'Etat veut régler dans une prochaine étape ces cas par le biais des cas de rigueur. Il y aura peut-être d'autres soutiens spécifiques qui s'imposeront. Le cas échéant, vous serez sollicités si nécessaire. S'il en va de la compétence du Conseil d'Etat, il aura la liberté de décider lui-même.

> Au vote, la proposition de M^{me} Gobet et de M. Bürdel, opposée à la proposition de la commission, est acceptée par 58 voix contre 30 et 9 abstentions.

Ont voté Oui : Total 58

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Brönnimann Charles (SC,UDC/SVP), Galley

Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP)

Ont voté Non : Total 30

Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Moussa Elias (FV,PS/SP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Berset Christel (FV,PS/SP), Kubschi Grégoire (GR,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Se sont abstenus : Total 9

Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Senti Julia (LA,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP)

- > Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.
- > Modifié selon la proposition de la commission (projet bis) et les amendements Dietrich, Bourguet et Gobet/Bürdel.

Art. 4

> Adopté.

Art. 5

> Adopté.

Art. 6

> Adopté.

Art. 7

> Adopté.

Art. 8

> Adopté.

Art. 9

> Adopté.

Art. 10

> Adopté.

Art. 11

> Adopté.

Art. 12

> Adopté.

Art. 13

Bürdel Daniel (PDC/CVP, SE). Ich habe, wie in der Eintrittsdebatte bereits angekündigt, ein Amendement, das ich Ihnen vorbringen möchte und zwar unter Artikel 13 Abs. 1 Bst. a.

Ich möchte zu Beginn festhalten: Ich begrüsse die unter Punkt 3.3 unter den Artikeln 12 bis 16 aufgeführten Massnahmen mit den Gutscheinen für die Digitalisierung und Automatisierung. Dies ist eine sehr gute Massnahme, die helfen wird, unsere Firmen in die Zukunft zu führen, damit sie sich weiterentwickeln können.

Es ist eine willkommene Hilfe, welche neue Entwicklungen im Bereich der Digitalisierung umsetzen hilft, um die Konkurrenzfähigkeit der Firmen zu erhalten oder zu verbessern.

Allerdings ist es meiner Meinung nach wichtig, dass nicht nur Firmen im Industriebereich von dieser Massnahme profitieren können, sondern auch Gewerbebetriebe, die beispielsweise im Detailhandel oder im Handwerk tätig sind. Es kann dies zum Beispiel ein Verkaufsladen sein, der ein Projekt im Bereich E-Commerce lanciert oder ein Handwerksbetrieb, der die BIM-Technologie (Building information modeling) in seinem Betrieb einführen will.

Ich präzisiere hier, dass der unter Artikel 15 genannte Höchstbetrag von 2,4 Millionen Franken nicht in Frage gestellt ist und auch nicht abgeändert werden soll.

ich schlage also vor, Artikel 13 Abs. 1 Bst. a folgendermassen zu ändern:

"Peuvent bénéficier de ce chèque les entreprises actives dans les domaines industriel, *commercial et artisanal*."

Je vous remercie de votre soutien.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). On n'a pas parlé de cet amendement. C'est vrai que je n'ai pas le sentiment que c'était une volonté du Conseil d'Etat de ne pas le prévoir pour les sociétés actives dans les domaines commerciaux ou artisanaux. Je crois que, comme pour les entreprises industrielles, elles doivent passer à la digitalisation et l'automatisation.

A titre personnel, je vais le soutenir. Ce n'était pas l'intention d'exclure des domaines d'activités.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich habe diesen Antrag nicht mit meinen Kollegen des Staatsrats diskutieren können. Aber sofern dies keine finanziellen Konsequenzen nach sich zieht, das heisst, dass der Artikel 15 nicht angepasst wird, glaube ich, könnte ich mich im Namen des Staatsrates mit diesem Vorschlag einverstanden erklären.

> Au vote, la proposition de M. Bürdel, opposée à la proposition initiale du Conseil d'Etat, est acceptée par 86 voix contre 0 et 3 abstentions.

Ont voté Oui : Total 86

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Cotting Charly (SC,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Bonny David (SC,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Se sont abstenus : Total 3

Bischof Simon (GL,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP)

> Modifié selon la proposition de M. Bürdel.

Art. 14

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Es ist möglich, dass im Ausführungsreglement der Betrag vielleicht maximal nicht verändert wird, aber dass wir auch unter diesen Betrag gehen können, weil die kleinen Unternehmen, die im Kunstbereich tätig sind, vielleicht nicht bis 150 000 Franken gehen können. Aber ich glaube, das wird dann die Aufgabe des Staatsrats sein, die Details dieser Ausführungsverordnung zu erarbeiten.

> Adopté.

Art. 15

> Adopté.

Art. 16

> Adopté.

Art. 17

> Adopté.

Art. 18

> Adopté.

Art. 19

> Adopté.

Art. 20

> Adopté.

Art. 21

> Adopté.

Art. 22

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Il s'agit du chèque de 1000 frs en faveur des entreprises formatrices qui accueilleront un ou une apprenti-e aux prochaines rentrées scolaires.

> Adopté.

Art. 23

> Adopté.

Art. 24

> Adopté.

Art. 25

> Adopté.

Art. 26

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Il s'agit de la mesure pour un bon Kariyon en faveur des bénéficiaires de réductions de primes d'assurance-maladie. La Commission des finances et de gestion vous propose d'augmenter les montants initialement prévus par le Conseil d'Etat et de les porter de 100 à 150 frs par adulte et de 80 à 100 frs par enfant. Cet amendement a été accepté par la majorité de la Commission des finances et de gestion.

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 27

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). L'article 27 définit la mesure de l'article 26, la concrétisation de cette mesure.

A l'alinéa 2, le montant cadre doit être augmenté de 2 millions pour être porté à 6 millions afin de tenir compte de l'augmentation des montants nominaux par adulte et enfant.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme que les bénéficiaires RP vont recevoir des bons génériques qui sont directement utilisables dans tous les établissements qui sont sur la liste Kariyon. Le Conseil d'Etat va interpréter

cet article dans le sens que le Conseil d'Etat donne l'ordre via le règlement à l'ECAS d'activer, respectivement de transférer, les bons jusqu'au 31 mars de l'année prochaine au plus tard.

- > Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.
- > Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 28

- > Adopté.

Art. 29

- > Adopté.

Art. 30

- > Adopté.

Art. 31

- > Adopté.

Art. 32

Gaillard Bertrand (*PDC/CVP, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis président du Club du bois et de la forêt du Grand Conseil, directeur de la menuiserie G. Risse SA, vice-syndic d'une commune forestière qui aimerait pouvoir engager plus d'employés et vendre du bois suisse.

Je vais vous lire l'amendement: le financement de ces subventions est couvert jusqu'au 31 décembre 2022 au plus tard par un montant maximal de 500 000 frs prélevé sur le fonds.

Je m'explique. Le montant de 200 000 frs sur deux ans me paraît très dérisoire, à 10% de la valeur de la marchandise, cela correspond à la dite marchandise pour environ 25 chantiers de rénovation moyenne sur deux ans - douze par année - un petit peu plus si vous tablez sur de petits travaux. Si nous n'avons pas les moyens de financer les mesures, nous devons nous en passer. C'est pourquoi vous comprendrez que j'opte plutôt pour une augmentation de l'enveloppe et ma proposition, bien que modeste, l'augmente légèrement à 500 000 frs. Je pense que ce montant sera employé dans la première année, si ce n'est pas dans la première semaine, de dépôt de demandes. En effet, vu le montant faible de départ, je pense que dans la première semaine de demandes nous aurons tout simplement ouvert une liste d'attente comme on l'a fait pour d'autres cas de subventions. Le montant idéal serait bien sûr plus élevé. Je reste raisonnable et vous demande d'accepter cet amendement.

Brodard Claude (*PLR/FDP, SC*). Cet amendement n'a pas été déposé en Commission des finances et de gestion. C'est une mesure qui a été très peu discutée en Commission des finances et de gestion, probablement par méconnaissance du métier, ce que M. Gaillard a, puisque c'est un professionnel du métier.

A titre personnel, je ne peux malheureusement pas me prononcer.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je suis obligé de vous demander de le refuser.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je n'ai pas discuté de cette proposition avec le Conseil d'Etat entier, mais si l'estimation qu'on avait évidemment de la Direction compétente était pour ces 10%, donc limitée jusqu'au 31 décembre 2022, ce sera 200 000 frs. Je vous propose de faire confiance au service concerné.

- > Au vote, la proposition de M. Gaillard, opposée à la proposition initiale du Conseil d'Etat, est acceptée par 65 voix contre 11 et 11 abstentions.

Ont voté Oui : Total 65

Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Cotting Charly (SC,PLR/

FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Ont voté Non : Total 11

Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS)

Se sont abstenus : Total 11

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Senti Julia (LA,PS/SP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP)

> Modifié selon la proposition de M. Gaillard.

Art. 33

> Adopté.

Art. 34

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Au nom de l'égalité de traitement entre les deux centres d'exposition cantonaux, la Commission des finances et de gestion estime qu'Espace Gruyère doit bénéficier du même montant que Forum Fribourg, indépendamment du volume du centre en termes immobiliers. En effet, les non-tenues des expositions concernent les deux centres de manière identique. Même si on pourrait penser que ces aides concernent peut-être des cas de rigueur, la Commission des finances et de gestion a souhaité maintenir ce soutien dans le présent plan de relance.

Notre commission vous propose d'amender cet article et de fixer le soutien à un million à raison de 500 000 frs par centre d'exposition au lieu de 800 000 frs entre les deux selon la version initiale du Conseil d'Etat.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Le Conseil d'Etat se rallie à cette proposition. Je le dis encore une fois, on a vraiment besoin de cet argent. On ne peut pas laisser tomber en faillite Forum Fribourg. Il faut honorer les contrats qui étaient signés pour les années à venir. Si cela ne se fait pas, cela nous prendra plusieurs années pour remettre sur pieds ce Forum Fribourg. Je vous prie de bien vouloir soutenir la proposition de la Commission des finances et de gestion.

Galley Nicolas (UDC/SVP, SC). Comme je l'ai dit en entrée en matière dans mon intervention, on s'est réservé le droit de revenir avec un amendement, amendement que je lirai dès qu'il sera affiché.

La question était simple. Où iront ces 500 000 frs? Puisque le message est clair, il dit que ces 500 000 frs doivent permettre aux centres précités de relancer les réservations et l'organisation d'évènements. Merci à M. le Commissaire du Gouvernement, qui a été très prompt dans sa réponse en disant que ça ne servirait pas à cela mais que ça servirait à ajourner momentanément la faillite. Je crois que la réponse ne peut pas être plus claire. C'est pour cela que je demande la modification de l'article.

Je lis le nouvel article 34: *Le centre cantonal d'exposition, soit Espace Gruyère, peut requérir l'octroi d'une subvention unique dans le cadre du plan de relance de l'économie cantonale à hauteur de 500 000 frs pour Espace Gruyère.*

On parle d'un plan de relance économique suite à la crise COVID, et là dans le cas où on donnerait 500 000 frs à Forum Fribourg on n'est pas du tout dans le cadre d'une relance économique à cause du COVID, puisque le centre ne tournait déjà pas avant. A un moment donné, on arrête, on retire ces 500 000 frs. Je vois que le commissaire, M. Godel, dépérit au fur et à mesure de l'après-midi avec tous ces montants qui ne font qu'augmenter. Je vous donne une bouffée d'air en retirant ces 500 000 frs. Je vous demande d'accepter et de soutenir cet amendement.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Von 2005 bis 2013 hatte ich die grosse Ehre, Präsident der Freiburger Messe zu sein. Damals wurde das Foire de Fribourg noch jedes Jahr mit Erfolg durchgeführt.

Für knapp 3 Wochen Mieten des Forumgebäudes überwiesen die Organisatoren jeweils eine Entschädigung von 700 000 Franken als Miete. Trotzdem hatte das Forum schon damals grosse finanzielle Probleme. Man kann also nicht die schlimme Coronazeit als Vorwand bringen. Das Forum hat strukturelle Probleme. Es nützt nichts, schöne Räumlichkeiten zu besitzen, man muss sie aktiv vermarkten. Ich weiss, das ist in der heutigen Zeit nicht einfach. Das Konsumverhalten hat sich geändert. Dem Forum müssen somit neue Aufgaben übertragen werden. Die vorgesehene Summe für das Forum ist zum Fenster hinausgeworfenes Geld, Geld, welches man besser einsetzen könnte.

Wie der Staatsrat selber bemerkte, würden wir damit einen drohenden Konkurs nur hinauszögern. Daher unterstütze ich den Antrag meines Kollegen Nicolas Galley, den Betrag von 500 000 Franken für das Forum Fribourg zu streichen und den Betrag für das Espace Gruyère zu sprechen.

Ducotterd Christian (*PDC/CVP, SC*). Si on regarde dans le plan de relance, il y a beaucoup de points qui ne sont pas une réelle relance et ce n'est donc pas la seule incohérence qu'on aurait si on parle uniquement de plan de relance. Cela veut dire que si on veut réellement garder Forum Fribourg et surtout la société qui exploite Forum Fribourg, on doit trouver ce montant ailleurs. Or, c'est pas le cas et c'est la seule possibilité qu'on a aujourd'hui pour éviter une faillite. Cela veut dire qu'aujourd'hui c'est une faillite de la société qui organise, qui gère l'occupation de ces locaux. Si elle gère l'occupation de ces locaux, elle doit aussi gérer les clôtures et futures réservations, comme cela a été dit tout à l'heure par le commissaire du Gouvernement.

Aujourd'hui, je pense que le bâtiment que nous avons là a coûté entre 40 et 50 millions. Aujourd'hui, pour le rendre conforme à une utilisation plus pratique et plus facile à louer, les montants qu'on devrait investir ne seraient certainement pas énormes si on les compare aux investissements importants qui ont été notamment faits à St-Aubin, à Tetra Pak, aux nombreux investissements qu'on a fait dans de nombreux bâtiments. Ici, avec quelques millions probablement, on ferait quelque chose de très intéressant. Il faut savoir que c'est un bâtiment qui est proche de l'autoroute, donc cela veut dire que l'on a accès depuis toute la Suisse à ce bâtiment-là, à quelques centaines de mètres de la sortie d'autoroute. On ne pourra pas retrouver encore une fois dans le canton de Fribourg un tel bâtiment pour faire de telles manifestations qu'on peut faire aujourd'hui ici. On peut se souvenir par exemple qu'on a même fait des tournois de tennis, on a fait de grandes manifestations, de grands concerts, mais on sait qu'aujourd'hui il n'y a pas que cela qui doit permettre de rentabiliser. On doit faire aussi des manifestations qui soient plus petites et pouvoir les faire.

Comme je l'ai dit en entrée en matière tout à l'heure, il y a des investissements qui devraient être faits, notamment dans le but de rendre plus modulables les différents espaces, ou encore acheter de la sonorisation, des gradins, qui coûtent extrêmement chers aux différents organisateurs qui viennent ici.

Je pense que de refuser aujourd'hui ce montant-là, c'est consentir à une utilisation fonctionnelle de ces locaux et avec un avenir certain, pour autant qu'on veut bien donner les moyens de cet avenir certain à ce bâtiment.

Personnellement, je refuserai cet amendement pour mettre en valeur les nombreux investissements qui ont été faits à l'époque et le montant important qui a été investi dans ces locaux. Je pense qu'on doit aujourd'hui travailler pour donner une suite à ce bâtiment.

Bonny David (*PS/SP, SC*). C'est vrai que Forum Fribourg fait beaucoup parler de lui. Il fait grincer des dents dans le groupe socialiste et ailleurs aussi. On est déçus de la situation. Je crois qu'il ne faut quand même pas prendre la chose à la légère et simplement à coup d'amendements tout faire couler.

Personnellement, Espace Gruyère, je ne connais pas très bien. Je n'ai pas les chiffres pour savoir si c'est aussi sain que ça. J'espère qu'ils n'ont pas les mêmes problèmes que Forum Fribourg, mais je ne connais pas la situation réelle d'Espace Gruyère.

Forum Fribourg, on sait que c'est compliqué. Nonobstant ce qui a été dit précédemment, je crois qu'il faut quand même faire cet effort. Par contre, Monsieur le Conseiller d'Etat Curty, je crois que c'est la dernière des dernières des dernières fois. Il vous faut vraiment prendre en main la situation à Forum et arriver avec quelque chose de clair, concret, pour qu'on puisse justement poursuivre l'aventure dans ces bâtiments. C'est vrai qu'ils sont proches d'une sortie d'autoroute. Il y a quand même des volumes fantastiques. Il y a eu des animations, des manifestations qui ont marqué tout le canton. Cela dépendra un peu de ce qui va arriver.

Le groupe socialiste refuse l'amendement et soutient une toute dernière fois Forum et lance un vibrant appel au Conseil d'Etat pour vraiment arriver avec quelque chose de clair et pas qu'on redonne toujours des montants de cette manière.

Dafflon Hubert (*PDC/CVP, SC*). En tant que Sarinois, je me sens extrêmement partagé par rapport à cette situation.

On le voit au niveau national, tous les grands centres d'exposition ont des difficultés qui n'ont rien à voir avec le COVID, ce sont des difficultés structurelles. Le monde du commerce, le monde du contact avec le client, a fondamentalement changé et il faut bien s'en rendre compte. Ce sont plutôt plutôt les petits centres d'exposition qui ont une chance : Espace Gruyère en

est un, mais il y en a aussi à Martigny ou à Payerne par exemple. Dès qu'on veut se placer sur le niveau national, la difficulté est énorme. Il faudra des changements fondamentaux à mon avis par rapport à ce bâtiment.

Aujourd'hui, je vais voter oui du bout des lèvres, pas à l'amendement, mais au soutien de 500 000 frs pour donner encore une chance. On verra tout à l'heure les propriétaires. Les députés du PDC de la Sarine avaient rencontré les responsables de l'exploitation et des investissements. Ils ont discuté avec eux. Pour moi, il me semble évident qu'il faut avoir un concept réel, clair, qui permettra à ce Forum d'aller de l'avant. On peut envisager l'utilisation très différente des salles à mon avis.

Encore une fois, ce sera de ma part un tout petit oui pour sauver les meubles. Il faut vraiment que quelque chose se passe. On ne peut pas continuer comme cela. Ce serait une erreur.

Schnyder Erika (PS/SP, SC). Ce n'est pas la première fois que l'on entend parler de Forum Fribourg et la situation vire toujours plus dramatique. On a un problème structurel qui dure depuis un moment. Il y a différentes solutions qui ont été esquissées, mais jamais aucune n'a réussi à assainir cette situation. Evidemment que le COVID n'a pas amélioré les choses, loin s'en faut. Je crois que, indépendamment du montant qu'on ne peut pas refuser aujourd'hui, parce qu'on se voit mal mettre cette société en faillite, il faudrait vraiment une fois pour toutes qu'on prenne le taureau par les cornes et que le Conseil d'Etat fasse son devoir jusqu'au bout, qu'il essaie de trouver une fois pour toutes une solution, pas qu'il doive à chaque fois revenir avec des ajouts par-ci, des compléments par-là, et qu'on parle éternellement de cette situation de Forum Fribourg. Néanmoins, je refuserai cet amendement.

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Sur cet objet, la Commission des finances et de gestion a véritablement raisonné en termes d'implications qu'a eu le COVID sur les centres d'exposition en général et indépendamment de la gestion de l'un ou de l'autre centre et indépendamment de la situation financière de l'un ou l'autre centre. Je suis aussi au courant que la société Forum est en sursis concordataire, mais les réflexions qu'ont eues la Commission des finances et de gestion n'étaient pas basées sur la gestion ou sur la situation financière actuelle des centres.

Par rapport à l'utilisation des fonds, il y a l'article 35, qui prévoit que ces fonds doivent être affectés dans le cadre de plans de relance d'événements. Je peux peut-être ici rejoindre les propos de M^{me} la Députée Schnyder, on doit probablement changer le modèle d'affaires. Je pense donc que le conseil d'administration de cette société doit faire ce travail, réfléchir sur les modèles d'affaires futurs et profiter de cela pour se relancer. Probablement que le Conseil d'Etat doit aussi mettre un peu plus d'influence dans ces sociétés.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Inutile de rappeler qu'on se trouve actuellement à Forum Fribourg dans une magnifique salle, qui était parfaitement préparée aussi par les collaborateurs et collaboratrices de Forum Fribourg. Je les remercie d'ailleurs beaucoup.

Je veux juste dire que cet ajournement de faillite permet de continuer à payer les salaires, pour préparer les événements comme aujourd'hui, et qu'il permet aussi d'aller chercher d'autres contrats pour les années à venir. C'est extrêmement important. Cela nous permet donc de chercher ce concept que l'on cherche depuis des années, un concept qui tienne la route, qui donne satisfaction à toutes les demandes de tous nos partenaires et finalement aussi un concept qui est économiquement viable. Pour cela il faut un peu de temps et je peux évidemment dire que la crise COVID ne nous a pas aidés, parce qu'elle a accéléré encore ce processus. J'espère que d'ici peu de temps on pourra venir avec un concept qui tienne la route.

Ceci étant dit, je vous demande encore une fois de soutenir cette aide, qui n'est pas une aide structurelle mais qui est une aide et qui s'intègre donc parfaitement dans ce qu'on veut faire avec ce plan de relance.

> Au vote, la proposition de M. Galley, opposée à la proposition de la commission, est rejetée par 56 voix contre 23 et 11 abstentions.

Ont voté Oui : Total 23

Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Schnewly Achim (SE,UDC/SVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Schläfli Ruedi (SC,UDC/SVP)

Ont voté Non : Total 56

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Besson Gumy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Glasson Benoît (GR,PLR/

FDP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG)

Se sont abstenus : Total 11

Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP)

> Le Conseil d'Etat se rallie à la proposition de la commission.

> Modifié selon la proposition de la commission (projet bis).

Art. 35

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. L'article précise encore une fois que la subvention octroyée est utilisée pour des mesures de relance d'évènements et aussi de manifestations dans la mesure où la situation sanitaire permet la tenue de ces dernières.

> Adopté.

Art. 36

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). En fonction des amendements qui ont été acceptés par la Commission des finances et de gestion et par le Parlement cet après-midi, le crédit d'engagement relatif aux nouvelles dépenses est porté de 22,7 à, si mes calculs sont bons, 25,2 millions puisqu'on fait + 2 millions pour les bons Kariyon, on fait + 0,2 pour les centres d'exposition et + 0,3 pour le bois suisse, donc on passe à 25,2. Il faut donc accepter l'alinéa 1 selon la version corrigée à 25,2.

Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je confirme cette analyse.

> Modifié selon la proposition de M. le Rapporteur afin de tenir compte des propositions acceptées plus haut.

Art. 37

> Adopté.

II. Modifications accessoires

> Adopté.

III. Abrogations accessoires

> Adopté.

IV. Clauses finales

> Adopté.

Titre et préambule

> Adopté.

> La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

I. Acte principal : décret relatif au plan cantonal de relance

Chapitre 1 (art. 1 et 2)

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Chapitre 2 (art. 3)

Brodard Claude (PLR/FDP, SC). Il faut ici juste relever que les crédits d'engagement globaux relatifs aux dépenses liées, initialement fixés à 27,3 millions, augmentent passablement en vertu de tous ces amendements acceptés. Si mes calculs sont bons, on arrive à 38,13 millions, mais je demanderai qu'on vérifie ces chiffres. Je le ferai tout à l'heure en fin de session.

Autrement, je confirme les débats de la première lecture et les amendements acceptés.

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Chapitre 3 (art. 4 à 36)

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Chapitre 4 (art. 37)

> Confirmation du résultat de la première lecture.

II. Modifications accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

III. Abrogations accessoires

> Confirmation du résultat de la première lecture.

IV. Clauses finales

> Confirmation du résultat de la première lecture.

Titre et préambule

> Confirmation du résultat de la première lecture.

> La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

> Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, tel qu'il sort des délibérations, par 85 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté Oui : Total 85

Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Besson Gummy Muriel (SC,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,PDC/CVP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Lauber Pascal (GR,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Bischof Simon (GL,PS/SP), Schoenenweid André (FV,PDC/CVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Morel Bertrand (SC,PDC/CVP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Bertschi Jean (GL,UDC/SVP), Moënnat Pascal (GR,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Chevalley Michel (VE,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Repond Nicolas (GR,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Schär Gilberte (LA,UDC/SVP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Genoud François (VE,PDC/CVP), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/FDP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Julmy Markus (SE,PDC/CVP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Berset Christel (FV,PS/SP), Zamofing Dominique (SC,PDC/

CVP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), Glauser Fritz (GL,PLR/FDP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Wickramasingam Kirthana (GR,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Michellod Savio (VE,PLR/FDP), Bonny David (SC,PS/SP), Schnyder Erika (SC,PS/SP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP,PS), Aebischer Susanne (LA,PDC/CVP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP)

Election judiciaire 2020-GC-147

Président-e de la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Rapport/message:	21.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3649</i>)
Préavis de la commission:	30.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3677</i>)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 104; rentrés: 100; blancs: 10; nuls: 2; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu-e *M^{me} Suat Ayan Janse van Vuuren*, à *Givisiez*, par 88 voix.

Election judiciaire 2020-GC-148

Assesseur-e (représentant les travailleurs) à la Commission de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail

Rapport/message:	21.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3649</i>)
Préavis de la commission:	30.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3677</i>)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 104; rentrés: 89; blancs: 9; nuls: 4; valables: 76; majorité absolue: 39.

Est élu-e *M. Raphaël Brandt*, à *Fribourg*, par 49 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Vincent Macculi: 9; Mélanie Beeli-Ayer: 9; Stéfanie Folly: 7; Victoria Popescu: 2.

Election judiciaire 2020-GC-149

Assesseur-e (ingénieur-e civil-e) à la Commission d'expropriation

Rapport/message:	21.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3649</i>)
Préavis de la commission:	30.09.2020 (<i>BGC octobre 2020, p. 3677</i>)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 104; rentrés: 89; blancs: 15; nuls: 1; valables: 73; majorité absolue: 37.

Est élu-e *M. Imre Schnierer*, à *Schwarzsee*, par 73 voix.

—

> La séance est levée à 17 h 35.

La Présidente:

Kirthana Wickramasingam

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*

—